



AGGLO
HÉNIN-CARVIN



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

2024

ÉDITO



« 2024 A CONFIRMÉ LA PLACE CENTRALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE »

Ce rapport d'activités traduit l'ambition commune de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin : agir concrètement pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants et préparer l'avenir du territoire. Il illustre la mise en œuvre continue de notre Projet de Territoire écologique, adopté en 2021, qui fixe le cap et structure l'ensemble de nos politiques publiques.

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives. En matière d'habitat, la lutte contre l'habitat indigne et l'accompagnement à la rénovation énergétique se sont renforcés : près de 530 autorisations de mise en location ont été délivrées dans le cadre du permis de louer, plus de 500 ménages ont été accompagnés par le guichet France Rénov', et de nouveaux dispositifs de soutien aux rénovations et à la revitalisation urbaine ont été lancés.

Sur le plan économique et de l'emploi, l'Agglo a contribué à la création et reprise de plus de 50 entreprises, soutenant ainsi plus d'une centaine d'emplois. Les liens avec les grands projets industriels, comme la Gigafactory AESC, se sont intensifiés pour préparer les métiers de demain. L'économie sociale et solidaire, quant à elle, a connu un nouvel élan avec l'obtention du label « Territoire d'ESS » et la mobilisation d'acteurs locaux autour de projets concrets.

La culture et le sport sont restés des leviers essentiels de cohésion sociale : 136 projets artistiques ont été menés dans le cadre du Contrat

Local d'Éducation Artistique, mobilisant près de 1 900 participants. Pour démocratiser encore davantage l'accès aux pratiques artistiques, l'Agglo a lancé en 2024 son Pass'Culture, destiné aux jeunes de moins de 18 ans. Dans le domaine sportif, le Pass'Sport a bénéficié à près de 7 000 jeunes et les clubs partenaires ont poursuivi leur mission de formation et d'animation.

2024 a aussi confirmé la place centrale de la transition écologique. La mise en service de la centrale photovoltaïque de Leforest, le lancement du plan d'action économie circulaire, ou encore la mobilisation de 116 foyers dans l'opération « Zéro Déchet » témoignent d'une dynamique collective en faveur de la sobriété et de la préservation des ressources. La gestion des déchets a évolué avec l'arrivée de Cliiink, un dispositif innovant de valorisation du tri.

Enfin, la participation citoyenne a franchi un nouveau cap avec le déploiement de la plateforme « À vous la parole », qui a déjà recueilli plusieurs centaines de contributions.

Ce rapport n'est pas seulement un bilan, il est le reflet d'une dynamique territoriale. Beaucoup de chemin reste à parcourir, mais de nombreuses étapes ont déjà été franchies. Grâce à la mobilisation des élus, des services et des partenaires, notre Agglomération continue d'avancer avec détermination, fidèle à son ambition : faire du bassin minier un territoire solidaire, attractif et durable.

Christophe PILCH
Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

SOMMAIRE

4	Direction Générale des Services
8	Transitions économiques
18	Aménagement, habitat, mobilité et coopérations
22	Cohésion sociale, urbaine et du citoyen
34	Transition écologique
39	Eau
45	NTIC
47	Collecte et Valorisation des déchets
50	Ressources et organisation
55	Finances
58	Communication et Tourisme
62	Exécutif et Bureau communautaire
63	Utile

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



PILOTAGE, ÉVALUATION ET PROSPECTIVE

Venu enrichir la Direction Générale des Services en mai 2024, le service Pilotage, Evaluation et Prospective est un « service au service des services ». Avec une responsable de service, une chargée de mission et les agents du SIG, il a vocation à accompagner méthodologiquement et opérationnellement les agents de l'Agglomération.

Les faits marquants de 2024

- **Mise en place d'une culture de pilotage, d'évaluation et de prospective** : animation d'un groupe de travail en vue de la mise en œuvre d'un outil de portefeuille de projets et sélection de la solution Project Monitor par le prestataire Virage, diagnostic et apports méthodologiques à l'évaluation continue du Projet Alimentaire Territorial, et appui à la démarche de Budget Vert (BP et CFU)
- **Promotion d'une culture de management de projet** : identification des pratiques existantes au sein de la collectivité et réalisation d'un gabarit de projet à destination des agents, identification du service PEP en tant que facilitateur transversal auprès des directions et accompagnement pour la réalisation de missions ponctuelles (CPOM...) et participation aux instances de la collectivité.
- **Coopérations** :
 - Le service a participé au solde des dossiers en cours permettant l'encaissement de **474 350,88 euros** sur 2024.
 - Il a également réalisé une recherche active des financements existants, dont européens, permettant une attribution de **1 211 276 euros** pour le financement de projets phares du PTE dont les travaux de requalification hydrologique et environnementale du Courant de la Motte, la réalisation de l'étude de la Cuisine Centrale, la réalisation du schéma directeur ERM sur la Cité Foch ou encore la réalisation de l'Atlas de la biodiversité.
 - Initiation d'une démarche RSO au sein des services de l'Agglomération et candidature à l'appel à manifestation d'intérêt de l'IRA (Institut Régional de l'Administration)

PERSPECTIVES 2025

- Paramétrage et déploiement auprès des services de l'outil Project Monitor,
- Ecriture d'une feuille de route relative à l'évaluation et la prospective,
- Ecriture du cadre d'évaluation du PCAET,
- Appui à la mise en œuvre d'une méthodologie de cotation budget vert « au flux » et mise en œuvre d'un groupe de réflexion Budget Vert à destination des communes.
- Production d'un outil de reporting et animation de cette démarche en CODIR
- Accompagnement ponctuel en cas d'alertes identifiées en reporting,
- Réalisation et animation de réseaux métiers.
- Maximisation des financements existants pour les projets de l'Agglomération, en accentuant l'émergence aux appels à projets et crédits du FEDER,
- Initiation de la démarche RSO au sein des services de l'Agglomération et sélection de la collectivité au titre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'IRA (Institut Régional de l'Administration).



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Actions réalisées en 2024

- Productions des cartes, indicateurs statistiques et de mise à jour des données
- Mise en place d'un outil de suivi de la vacance commerciale de centre-ville
- Mise à disposition SCOT LL-HC
- Production d'un GéObservatoire (Observatoire statistique et cartographique de l'Agglo). Recueil de données statistiques et multi-thématiques du territoire.
- Mise à jour et reproduction des anciennes applis du précédant serveur
- Analyse des DPE énergivores des cités minières de l'Agglo
- Présentation du serveur SIG et lancement de la démarche SIG mutualisé entre agglo et communes. Afin de mettre en place un outil de partage et de méthodes d'exploitation des données entre celles de l'agglo et des communes.
- Application Point d'apport volontaire Permettant aux habitants de connaître les points de dépôts les plus proches de chez eux. Création d'un outil de consultation et de définition des ilots de chaleurs urbaines (LCZ)
- Identifier les caractéristiques des ilots urbains et leur capacité à supporter les fortes chaleurs.
- Intégration des données hivernales dans les LCZ
- Pour identifier les caractéristiques des ilots lors des épisodes de grand froid.
- Intégration des données Voiries dans le Géoportail sous forme d'un outil de consultation de la qualité du réseau.

Chiffres clés

1

serveur SIG

34

applications WEBSIG

182 Go

de données cartographiques et statistiques

283

cartes disponibles





PERSPECTIVES 2025

Mise en place d'une culture de pilotage, d'évaluation et de prospective :

- Paramétrage et déploiement auprès des services de l'outil Project Monitor,
- Ecriture d'une feuille de route relative à l'évaluation et la prospective,
- Ecriture du cadre d'évaluation du PCAET,
- Appui à la mise en œuvre d'une méthodologie de cotation budget vert « au flux » et mise en œuvre d'un groupe de réflexion Budget Vert à destination des communes.

Promotion d'une culture de management de projet :

- Production d'un outil de reporting et animation de cette démarche en CODIR,
- Accompagnement ponctuel en cas d'alertes identifiées en reporting,
- Réalisation et animation de réseaux métiers.

Coopérations :

- Maximisation des financements existants pour les projets de l'Agglomération, en accentuant l'émergence aux appels à projets et crédits du FEDER,
- Initiation de la démarche RSO au sein des services de l'Agglomération et sélection de la collectivité au titre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'IRA (Institut Régional de l'Administration).

TRANSITIONS ÉCONOMIQUES



GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ET AIDES À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Ventes et projets d'implantation

Ventes réalisées en 2024 :

Groupe STOOPS

Groupe possédant plusieurs sociétés dans le domaine du bâtiment et de la construction et déjà établi sur la zone de la Chênaie à Rouvroy. Le groupe porte un projet de construction d'un bâtiment pouvant accueillir la logistique des différentes sociétés (153 100€).

INTREX

Entreprise spécialisée dans le transport de marchandises et déjà établie sur la zone d'activités des Hauts-de-France 2 à Courcelles-Lès-Lens. Elle porte un projet d'extension de son parking (35 000€).

Ventes confirmées pour 2025 :

SELESTE

Projet de crématorium animalier dans la zone d'activité des Hauts-de-France 2, à Courcelles-Lès-Lens (horizon juin 2025).

AMC SLEEVE

Entreprise spécialisée dans l'habillage d'emballage, initialement basée à Rouvroy, l'entreprise porte un projet de construction d'une nouvelle usine de production, avec un bâtiment innovant et de haute qualité environnementale dans la zone d'activités des Hauts-de-France 2, à Courcelles-Lès-Lens

PERSPECTIVES 2025

• Zone de la Chênaie

4 projets d'implantation prévus : une extension d'usine, un projet agroalimentaire, une plateforme de réemploi de matériaux, un projet de cellule d'activités à la location (KAVIK/AMD/SDB/ADDs)

• Zone du Château à Carvin

un projet d'entreprise spécialisée dans l'installation de réseaux de télécommunication (COMLINK)

• Zone Picasso à Rouvroy/Drocourt

3 projets d'implantation prévus : une entreprise spécialisée dans la location de matériel événementiel, une extension de site, et un projet d'une entreprise spécialisée dans la maintenance industrielle (SONOBAY/NEOLOC/OMTI)

Projets économiques

- **Extension du Mont Solau à Carvin**

Le projet d'extension de la zone du Mont Solau à Carvin a été relancé par les élus en 2024. L'objectif est d'aménager plusieurs parcelles destinées à accueillir de nouvelles activités économiques. Un premier projet de messagerie a déjà été identifié et devrait prochainement se concrétiser. Par ailleurs, la création d'une nouvelle voirie, directement liée à cette extension, permettra de fluidifier la circulation et de désengorger le trafic au sein de la zone.

- **Lancement d'une étude sur l'écologie industrielle et territoriale**

Le territoire Lens-Hénin s'est engagé en 2024 dans une étude de préfiguration à l'Écologie Industrielle Territoriale. La détection de synergies entre industriels instaure un enjeu d'attractivité et de pérennisation d'implantation stratégique pour le territoire. Un bureau d'études a été mandaté pour accompagner le TI Lens-Hénin dans cette démarche et apporter une expertise juridique, technique et financière. Plusieurs réunions de suivi (avancement mensuel, COTECH, COPIL) sont instaurées pour évaluer l'efficacité et la pertinence de l'étude.

- **Programme « Territoire d'industrie » et labellisation site clés en main**

Le territoire Lens-Hénin, engagé dans la phase II du programme Territoires d'Industrie, mène une stratégie industrielle autour de trois axes :

- Accompagnement individuel : plus de 60 industriels soutenus sur l'écologie, les RH, le foncier et l'investissement.
- Dynamique collective : événements, synergies inter-entreprises, partage de bonnes pratiques.
- Études structurantes : Écologie Industrielle Territoriale (EIT) et Emploi/Compétences (GPECT), en lien avec les besoins du territoire.

Il en découle un partenariat fort entre acteurs publics et économiques, des actions concrètes sur l'emploi, l'attractivité industrielle et la formation.

L'Agglo a obtenu de l'État la labellisation « Site clés en main » pour l'un de ses terrains économiques, situé à Noyelles-Godault, dans la zone d'activités du Quai du Rivage. Cette reconnaissance vise à rendre ce site, malgré ses contraintes, pleinement opérationnel d'ici 2027 grâce à la mise en œuvre d'une feuille de route dédiée.

« L'Agglo Hénin-Carvin maintient une politique de développement économique axée sur l'accompagnement des entreprises à la fois dans leurs projets d'implantation, mais aussi dans leurs investissements et leurs recrutements. Face à la raréfaction du foncier, l'Agglo mise désormais sur la capacité à mettre en réseau et développer les partenariats pour maintenir l'attractivité de son territoire, tout en accordant une attention de plus en plus forte aux projets à valeur ajoutée et engagés dans les efforts environnementaux. »

Christophe PILCH,
Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

Immobilier d'entreprise

- **Hôtel d'entreprises**

Les 6 cellules d'activités de l'Hôtel d'entreprises implanté à Montigny-en-Gohelle sont aujourd'hui occupées avec **MPF Isolation**, **Monchauffagiste.com**, **Perfect Aménagement**, **Gatinais Travaux Services**, **Bolium**, **HM Scootservices**.

- **Pépinière d'entreprises**

Pour les bureaux, arrivées de : **France Expert diagnostic**, spécialiste du DPE en juin 2024 ; **ABM Transports**, société de transport de marchandises en septembre 2024 et de **Proch'emploi** en octobre 2024. Et mise à disposition d'un bureau pour le **Parc Innovation de l'artois**.

Deux domiciliations supplémentaires avec **Immo Constat** et **Nldalia**.

Pour les ateliers, déménagement de **Gatinais Travaux services** vers l'hôtel d'entreprises de Montigny en Gohelle. Arrivées de **MJE 62**, spécialiste des armoires électriques sur mesure en juin 2024.

Les autres ateliers sont occupés par **Technicalo**, **Itech Shop** et **Vacom DB**. Un atelier de 150 m² reste disponible.

- **Terrasses du Métaphone**

Les entreprises présentes : **API Restauration**, **Absysstech** et **l'ERBM**.

- **Ateliers relais des Hauts-de-France 1 et 2**

Arrivées sur HDF 1 : **NORBA**, société de menuiserie à destination des professionnels en avril 2024 ; **Chris Mécanique**, Usinage sur mesure en juillet 2024 et **Ambul 62**, société d'ambulance arrivée en septembre 2024 pour une durée de 6 mois.

Sociétés présentes sur HDF 2 : **Lefranc** et **la Cahutte fermière**.

- **Atelier Picasso – Drocourt**

Départ de la société **BOZELEC** et arrivée de la société **BOREALE Construction**, entreprise de construction ossature bois, en novembre 2024.

PERSPECTIVES 2025

- *Poursuites des rencontres entreprises par blocs de zones d'activités « comités de parcs » en lien avec l'étude sur l'EIT*
- *Poursuite des after-works*



Animation économique

L'Agglo Hénin Carvin a organisé plusieurs événements en lien avec le monde économique de son territoire en 2024 :

- **2 after-work** sur les aides aux entreprises et territoire d'industrie,
- **1 petit déjeuner d'entreprise** sur le thème de la cybersécurité





AU SOUTIEN DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Aides Coup d' Pouce

L'année 2024 a été marquée par la reconduction du partenariat avec la Région Hauts-de-France dans le cadre du SRDEII 2. Une nouvelle convention a été votée et signée permettant de couvrir la période 2024-2027 en termes d'aides économiques aux commerçants, artisans, tpe, pme et structures ESS.

Les 3 dispositifs existants ont été reconduits (aide à l'immobilier commercial, aide à l'investissement productif pour les commerçants, et aide à l'investissement productif pour les tpe-pme). 2 nouveaux dispositifs ont été créés : l'aide à la sobriété énergétique et l'aide ESS. Et des bonifications ont été mises en place avec les communes sur les artères commerçantes jugées prioritaires.

Pour 2024, ce sont 44 dossiers qui ont été instruits, pour un total de subvention de 423 000 euros.

Depuis 2019, année de création des aides, ce sont 215 instructions pour 1 600 000 euros d'aides.

Chiffres clés

44

dossiers instruits sur la seule année 2024

423 000 €

de subventions octroyées en 2024

PERSPECTIVES 2025

- Validation et prolongation du service commun Manager de Commerce Mutualisé
- Réflexions transversales à mener sur l'intégration d'une démarche RSO sur le volet économique
- Poursuite des dispositifs actuels d'appels à projets tiers lieux et animation commerciale
- Poursuite des dispositifs d'aides économiques aux entreprises

Stratégie commerce et artisanat

La stratégie commerce et artisanat de l'agglomération, votée en juin 2022, poursuit sa déclinaison opérationnelle.

Ont été lancés en 2022, et reconduits depuis :

- **Appel à projets animation commerciale**, destiné à accompagner financièrement les associations de commerçants dans la mise en place d'actions de soutien au commerce et à l'artisanat local, en lien avec les objectifs du PTE.
- **Appel à projets création de tiers lieux à vocation économique**, destiné à faire émerger des structures hybrides propices au développement et à l'accompagnement de projets d'entreprises
- **Le déploiement**, dans le cadre d'une convention passée avec la CMA, **de sessions de formations et d'accompagnements individuels** à destination des artisans sur les enjeux de transition numérique et écologique
- A été lancé en octobre 2024, sur la base d'un volontariat expérimental, **un service commun de Manager de Commerce Mutualisé** permettant à 4 communes dites « intermédiaires » du territoire de se doter une expertise partielle dans la dynamique commerçante communale. Un Manager a ainsi été recruté par la CAHC, et financé par les communes, pour travailler à l'échelon local sur 3 thématiques prédéfinies :
 - » la vacance commerciale
 - » la dynamique des marchés de plein vent
 - » la structuration des associations de commerçants

Les communes ciblées sont Leforest, Montigny-en-gohelle, Rouvroy, et Noyelles-Godault.

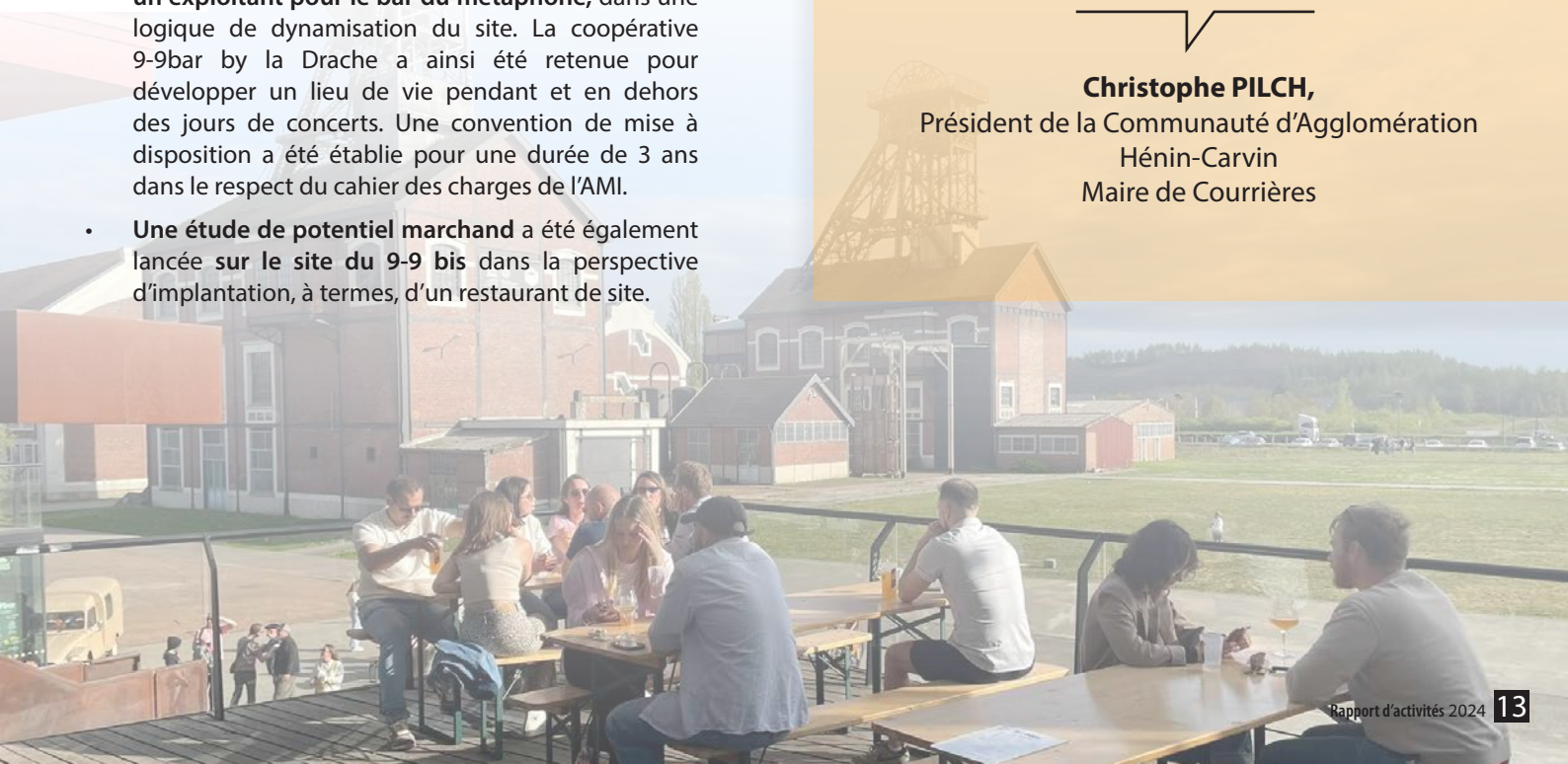
- **Un AMI a été lancé pour identifier et sélectionner un exploitant pour le bar du métaphone**, dans une logique de dynamisation du site. La coopérative 9-9bar by la Drache a ainsi été retenue pour développer un lieu de vie pendant et en dehors des jours de concerts. Une convention de mise à disposition a été établie pour une durée de 3 ans dans le respect du cahier des charges de l'AMI.
- **Une étude de potentiel marchand** a été également lancée **sur le site du 9-9 bis** dans la perspective d'implantation, à termes, d'un restaurant de site.

« Depuis la définition de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce en 2018, la CAHC s'est engagée activement en faveur des artisans et commerçants du territoire, pour contribuer de manière efficace à la vitalité de nos communes, notamment à travers le dispositif « Coup d' Pouce ».

En lien étroit avec les communes, l'Agglo Hénin-Carvin a expérimenté en 2024 un nouveau service commun à travers la création d'un poste de Manager du Commerce Mutualisé, pour une déclinaison au plus près du terrain de la stratégie commerce du territoire.

En 2025, la CAHC entend continuer à proposer et adapter un plan d'action pertinent pour le tissu commerçant local. »

Christophe PILCH,
Président de la Communauté d'Agglomération
Hénin-Carvin
Maire de Courrières





L'AGGLO AU SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Chiffres clés

50

lycéens sensibilisés à l'ESS

142

participants aux déjeuners thématiques

25 000 €

de subventions pour le Pôle Territorial de Coopération Économique

L'ESS est transversale et s'intègre dans différents axes du Projet de Territoire écologique de l'agglomération.

Les faits marquants de 2024

En juillet 2024, la CAHC a été lauréate de l'appel à projet de la Région Hauts de France « Territoire d'ESS ». Elle bénéficie d'une subvention de 50 000 € pour 2 ans (2024-2025).

Cet appel à projets a permis de faire avancer la feuille de route ESS et de décliner le plan d'actions de développement de l'ESS sur le territoire en 4 axes principaux :

- **La sensibilisation à l'ESS**

En 2024, on dénombre 4 actions, 2 envers les jeunes, 1 envers les habitants et 1 envers les techniciens et élus des collectivités du territoire.

Respectivement, l'animation du jeu success au sein du lycée Senez, et le mois de l'ESS avec une demi-journée dédiée à la commande publique responsable.

En chiffres : 50 lycéens sensibilisés à l'ESS, 80 habitants du territoire et 6 techniciens de collectivités territoriales sensibilisés.

- **L'animation ESS**

En 2024, 4 petits déjeuners thématiques ont animés le territoire et permis aux acteurs locaux de l'ESS de réseauter et de s'informer sur des thématiques innovantes et utiles.

Un évènement d'ampleur : la journée thématique sur la commande publique responsable : visite 9-9 bis, conférence commande publique et ESS, ateliers speed-meeting, table ronde emploi & ESS, révélation des lauréats du parcours ESS.

En chiffres, 142 participants aux petits déjeuners thématiques, 14 structures de l'ESS répondant ou envisageant de répondre à la commande publique responsable, 80 personnes sensibilisées.

• L'appel à projets « Parcours ESS »

En 2024, 1 appel à projet « Parcours ESS » qui propose un accompagnement collectif technique et rassemblant une quinzaine de partenaires.

En chiffres, 12 candidatures recueillies, 11 lauréats, 8 étapes réparties en 10 demi-journées et 5 membres du jury pour la sélection.

En bonus, ils ont bénéficié d'une interview et d'une vidéo sur ILTV « la minute de l'ESS » relayée sur les réseaux sociaux.

• Le financement des structures ESS

En 2024, la CAHC a participé au fonctionnement du GPI Pas de Calais actif qui œuvre dans l'appui et le financement des structures de l'ESS employeuses à hauteur de 10 000 €. Le PTCE bénéficie d'une subvention de fonctionnement de 25 000 € pour avancer sur les thématiques de la mobilité durable, l'alimentation durable, la participation citoyenne et l'économie circulaire. L'association Emergence 62 qui est reconnue pour son travail et son expertise dans l'ESS par la Région Hauts de France est également financée pour sa caravane connectée au travers de l'appel à projet politique de la ville.

Un club Cigale est en émergence sur la ville de Carvin. 4 habitants sont mobilisés à la création de cette association qui aura pour but de financer des projets locaux grâce à leur épargne solidaire.

2 demandes de subvention « Coup de Pouce ESS » ont été transmises, une a abouti : la création de la friperie, retoucherie Un R de Mode à Carvin, projet porté par l'ESAT de L'APEI. Le second a été reporté par les Compagnons bâtisseurs pour la création d'un futur Brico Bus. 25 000 € ont été dépensés sur un budget de 30 000 €. 1 demande de subvention avant la transformation de l'aide ESS sous forme d'aide au fonctionnement (appel à projet permanent) où un projet a été lauréat pour 15 000 € et 3 emplois, l'association AILESS, une savonnerie solidaire « Les ateliers ma beauté ».

« L'Agglo Hénin-Carvin continue d'affirmer son positionnement en matière de politique d'Économie Sociale et Solidaire, pour mieux répondre aux besoins des acteurs présents sur les territoires et pour renforcer les coopérations locales »

François THÉRET,
Vice-Président aux Transitions
Économiques et à l'Emploi

PERSPECTIVES 2025

- **Sensibilisation ESS** : en 2025, il est prévu la continuité des actions de sensibilisation avec notamment une action réalisée par l'association Dreamakers (camps de l'innovation) dans le cadre du mois de l'ESS et des actions au lycée Senez (jeu Success).
- **Animation ESS** : il est prévu 5 dates de petits déjeuners thématiques, avec 5 nouveaux lieux à découvrir pour les acteurs participants.
- **Parcours ESS** : il est prévu le lancement de 2 appels à projets Parcours ESS amélioré par rapport à la première édition, une en mai-juin et la seconde à la fin du second semestre 2025.
- **Financements ESS** : il est prévu la continuité des financements pour le PTCE, Pas de Calais Actif, ... et des structures qui développent des projets par l'aide à l'investissement Coup de Pouce ESS, un budget de 30 000 € est dédié. Il est également prévu d'accompagner une structure dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprises ESS.

AGGLO HÉNIN-CARVIN

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire
www.mois-ess.org

14 NOVEMBRE 2024
9-9bis à Oignies
rue Alain Bashung • à partir de 10h

Journée thématique

COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE & ESS
GRATUIT SUR INSCRIPTION

VISITE DU 9-9BIS

CONFÉRENCE : COMMANDE PUBLIQUE & ESS

ATELIERS SPEED-MEETING TABLE RONDE

LAURÉATS PARCOURS ESS

INSCRIVEZ-VOUS
INFOS : Sarah Dupont 03 21 08 08 08
sarah.dupont@agglo-henincarvin.fr

www.agglo-henincarvin.fr
@agglohenincarvin

Logos des partenaires : CPES, FIES, ADDS, ALESS, CD2, Sio Habitat, UnisCité, MEI, PLIE.



EMPLOI-FORMATION

Subventions 2024

Mission locale
368 898 €

PLIE
164 000 €

Maison de l'emploi
39 000 €

Initiative Gohelle
20 000 €

Réseau Entreprendre
5 000 €

Germinal
8 000 €

En 2024, l'Agglo poursuit sa politique volontariste en matière d'emploi et de formation professionnelle. Développer des liens entre la formation, l'emploi insertion et le développement économique, faciliter l'employabilité des publics, accompagner les outils de territoire agissant en faveur de l'emploi, accompagner les entreprises s'implantant sur le territoire dans leurs recrutements, recourir à la clause sociale dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier et dans les marchés publics communautaires sont les axes d'intervention prioritaires de la collectivité.

Les faits marquants de 2024

- **Fusion des PLIE Hénin-Carvin, PLIE Lens-Liévin, MDE Lens-Liévin-Hénin-Carvin avec la Mission Locale de Lens-Liévin**

Avec la création de la Maison de l'Emploi et de l'Insertion Lens Liévin Hénin Carvin, une nouvelle convention pluriannuelle pour la période 2024-2026 a été travaillée avec la nouvelle structure associative. Dans une démarche de meilleure lisibilité, cohésion et efficience des outils territoriaux en matière d'insertion et emploi, la MEI gère désormais les activités du PLIE Hénin-Carvin et celles mises en œuvre par la Maison de l'emploi Lens-Liévin Hénin-Carvin. Dans le cadre de son projet de territoire écologique, l'Agglo soutient la MEI notamment pour son accompagnement des publics vers les métiers de demain, son appui auprès des entreprises du territoire dans leur processus de recrutement de droit commun et d'application de la clause d'insertion. Six représentants élus communautaires siègent dans cette nouvelle instance.

- **Financement des opérateurs de la création d'activité**

L'Agglo mène une politique de développement économique volontariste pour accompagner les entreprises de son territoire en création ou en développement. Cette politique se traduit notamment par des dispositifs de soutien financier direct ou indirect (via des réseaux d'accompagnement), ou par le déploiement d'un parcours résidentiel d'accueil des entreprises. En 2024, l'Agglo a poursuivi son accompagnement auprès des 3 opérateurs dans le cadre de la charte d'engagement SRDEII signée avec la Région jusqu'en 2028. 53 créations d'activités et reprises d'entreprises avec 111 personnes à l'emploi sur le territoire communautaire ont eu lieu, avec un accompagnement des structures Initiative Gohelle, Germinal, Réseau entreprendre,

- **Accompagnement de l'antenne communautaire Unis-Cité**

L'agglomération a accueilli en 2022 sur son territoire une antenne d'Unis-cité, qui organise et promeut le dispositif Service Civique des jeunes en France. L'association permet aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, de s'engager à temps plein, et en équipe, durant huit mois, sur des missions d'intérêt général répondant à des besoins sociaux : lutte contre l'isolement des personnes âgées, contre la fracture numérique, lutte contre l'isolement des personnes en situation de handicap, santé des jeunes. Au cours de l'année 2024, elle a accueilli 48 jeunes en services civiques volontaires, sur deux sessions, issus de 12 communes du territoire.

- **Animation de la Charte locale de partenariat dans le cadre de l'ERBM**

avec les acteurs de l'Emploi et de l'Insertion du territoire, les bailleurs sociaux, le Conseil Départemental, le Conseil Régional. Initiée par la CAHC dans le cadre de l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier, la charte de partenariat permet de décliner un mode opératoire commun reproductible à chaque opération intégrée de rénovations des cités minières de la CAHC. Elle permet de créer des actions coordonnées et de capitaliser les heures d'insertion. Les taux de recours à la clause sociale sont très positifs :

- 160 705 heures d'insertion réalisées sur l'ensemble des cinq cités minières de la CAHC retenues
- 120 personnes résidant sur la CAHC, 161 en QPV, 17 femmes

- **L'Accompagnement des entreprises sur leur volet Ressources Humaines**

L'agglomération a accompagné plusieurs entreprises du territoire, sur leur volet Ressources Humaines. L'entreprise AMD est implantée à Rouvroy depuis 2006. Elle est spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène adultes. Elle dispose de deux sites : Rouvroy et Calatayud en Espagne. En 2024

Elle fait l'acquisition de nouvelles machines de production et recherche 30 agents de production. Une offre de services est déclenchée avec l'ensemble des partenaires de l'emploi. Des réunions d'information sont organisées. 93 personnes sont positionnées et invitées à visiter l'entreprise. 49 personnes sont reçues en entretiens. 10 personnes sont recrutées.

Un partenariat est également développé avec la Gigafactory AESC, usine de fabrication de batteries électriques, près de Douai. L'ensemble des opérateurs de l'emploi est invité à positionner des publics pour la vague de recrutements de 80 opérateurs de lignes de production en début d'année 2025.

PERSPECTIVES 2025

- Participation de la CAHC dans le premier cercle du Réseau local pour l'Emploi dans le cadre de la loi Plein emploi
- Mise en place d'une étude Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale à l'échelle du bassin d'emploi, sur les filières Industrie et Bâtiment Travaux publics
- Réflexions autour du rapprochement de la Mission Locale Hénin-Carvin et la Maison de l'emploi et de l'insertion Lens-Liévin, Hénin-Carvin
- Renouvellement de la convention avec la Région Hauts de France au regard de la Plateforme territoriale Proch'emploi

« L'Agglo coordonne les acteurs de l'emploi et de l'insertion qui interviennent sur son territoire, pour donner un maximum de chances aux habitants du territoire de trouver un emploi. Avec la fusion des 2 PLIE(S) Hénin-Carvin et de Lens-Liévin, la Maison de l'Emploi avec la Mission Locale de Lens-Liévin, et l'application de la loi Plein Emploi, le renforcement du partenariat des acteurs de l'emploi et de l'insertion à l'échelle du Bassin constitue une force au service des implantations de nouvelles entreprises et leur accompagnement dans leurs recrutements. »

François THÉRET,
Vice-Président aux Transitions
Économiques et à l'Emploi

AMÉNAGEMENT, HABITAT, MOBILITÉ ET COOPÉRATIONS



AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET GRANDS PROJETS

Chiffres clés

530

autorisations de locations
délivrées en 2024

41 376 €

de soutien financier en 2024 au
dispositifs associatifs relatifs aux
missions d'insertion par le logement

Les faits marquants de 2024

Prêt social location accession (PSLA)

- Évolution du dispositif d'aide aux PSLA passant de 4 000€ à 10 000€ par logement
- Octroi d'une aide de 290 000€ pour la construction de 29 PSLA sur l'Ecopôle gare de LIBERCOURT.

Foncier et friches

- Solde de 24 493€, relatif à la dernière subvention du fonds d'intervention foncier et urbain (FIFU) CAHC en date de 2019, d'un montant global de 76 493€, pour l'opération de construction SIA HABITAT de 24 logements sociaux rue Janina à ROUVROY.
- Création d'une aide au recyclage urbain (ARU) à hauteur de 600 000€ maximum par opération.
- Octroi d'une subvention ARU à la commune de NOYELLES GODAULT d'un montant de 372 202€, pour la dépollution et requalification du site MOUSSERON II.

Travaux de la conférence intercommunale du logement (CIL)

- Finalisation de l'étude de peuplement du parc social, et synthèse présentée aux communes et partenaires en CIL.
- Poursuite de l'étude sur le bien vivre ensemble des résidences du parc social en partenariat avec l'URH et point d'avancement présenté aux communes et partenaires en CIL.
- Proposition d'une démarche de révision des documents cadre CIL, de la convention intercommunale d'attribution de logements sociaux (CIA), présentation aux communes et partenaires en CIL, et délibération communautaire.
- Proposition de révision du règlement de la CIL et présentation aux communes et partenaires en CIL.

Publics spécifiques

- Création d'un dispositif d'aide à l'habitat intergénérationnel (AHI) à hauteur de 150 000€ maximum par opération.
- Soutien financier 2024 aux dispositifs associatifs relatifs aux missions d'insertion par le logement pour un montant de 41 376€ (SIAO, CLLAJ et IS62).

Lutte contre l'habitat indigne (LHI)

- Organisation de 3 info-formations ADIL à destination des communes et des partenaires (règlementation sur la demande de logement social, notions réglementaires générales sur la lutte contre l'habitat indigne et présentation de la loi habitat dégradé du 09/04/24).
- Création d'une page dédiée à la lutte contre l'habitat indigne sur le site internet de l'Agglo.

Permis de louer : une action renforcée de régulation du parc locatif

- Dans le cadre du dispositif de permis de louer, mis en place pour lutter contre l'habitat indigne et garantir un niveau de décence minimale des logements proposés à la location, près de 530 autorisations de mise en location ont été délivrées en 2024.
- Cette mesure permet de renforcer le contrôle du parc locatif privé et d'accompagner les bailleurs vers une meilleure qualité du logement proposé..

Espace Conseil France Rénov' : un service de proximité performant

- Le guichet Espace Conseil France Rénov' a continué à jouer un rôle central dans l'accompagnement des ménages.
- 510 contacts personnalisés ont été assurés tout au long de l'année pour guider les particuliers dans leurs projets de rénovation de logement (conseils techniques, financiers et administratifs).
- Par ailleurs, 270 personnes ont été sensibilisées à travers des actions d'animation et de sensibilisation organisées sur le territoire (ateliers, permanences délocalisées, forums...).

9-9bis

- Désignation du futur exploitant pour la gestion du 9-9bar pour une ouverture fin 2024

Étude pré-opérationnelle OPAH-RU : vers une extension du périmètre d'intervention

- La finalisation de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain) a permis en 2024 de poser les bases de l'élargissement du dispositif. Désormais, la commune de Montigny-en-Gohelle pourra être intégrée au périmètre d'intervention initialement centré sur Carvin et Hénin-Beaumont. Cette extension ouvre la voie à une mobilisation renforcée d'aides et de moyens pour traiter les problématiques d'habitat ancien dégradé et soutenir la revitalisation des centres urbains.

Renouveau du Bassin Minier

- Engagement financier de l'Agglomération aux rénovations des logements des cités de la Parisienne Tranche 2 (Drocourt), Declercq Tr 3 (Oignies), Darcy Tr 2 (Hénin-Beaumont), et Crombez (Noyelles-Godault) soit près de 670 logements.
- Premier acompte versé (854 250€) pour la Parisienne Tranche 1 (Drocourt), Declercq Tr 1 et 2 (Oignies), Nouméa tranche 3 (Rouvroy), Darcy Tr 1 (Hénin-Beaumont), soit 2 049 750 €
- Finalisation des études pré-opérationnelles pour l'aménagement des espaces publics.

Rénovation du quartier de la ZAC des 2 villes :

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre de rénovation des espaces publics du quartier, jusqu'au stade des études préliminaires.
- Démolition des îlots Bourgogne, Dauphine, Flandres et définition d'aménagements transitoires sur le mail Dahomey
- Démarrage réhabilitation d'une résidence Pas-de-Calais habitat
- Rédaction d'une charte de vie de chantier à l'échelle du projet.

PERSPECTIVES 2025

• Renforcement du Guichet Unique de l'Habitat

Afin de mieux accompagner les habitants dans leurs démarches liées à l'habitat et à la rénovation énergétique, l'Agglo prévoit le développement du Guichet Unique de l'Habitat. Ce renforcement passera par le recrutement d'un coordinateur, chargé de structurer et d'animer l'ensemble du dispositif et l'arrivée d'un instructeur dédié au traitement des aides à la rénovation, garantissant un accompagnement personnalisé et un suivi plus fluide des dossiers.

• Extension de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

L'ORT sera élargie en 2025 pour inclure le centre-ville de Montigny-en-Gohelle, dans une logique de revalorisation du tissu urbain, de soutien au commerce de proximité et d'amélioration du cadre de vie. Cette extension traduit la volonté de l'Agglo de consolider une stratégie cohérente de revitalisation à l'échelle de son territoire.

• Nouvelle contractualisation PACTE Territorial France Rénov'

Dans le cadre de sa politique énergétique ambitieuse, l'Agglo s'engagera dans une nouvelle contractualisation triennale avec l'État au titre du PACTE Territorial France Rénov'. Ce partenariat (2025–2027) permettra le financement de l'animation territoriale autour de la rénovation énergétique des logements privé et l'intensification des actions de sensibilisation, d'accompagnement et de conseil auprès des ménages. En complément, une nouvelle enveloppe d'aides financières sera mise en œuvre pour soutenir les projets de rénovation énergétique : 120 000 € seront mobilisés dès 2025, afin de stimuler les travaux et d'encourager les ménages à s'engager dans des parcours de rénovation performants.

• Ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage à Rouvroy

Une nouvelle aire d'accueil d'une capacité de 20 places sera ouverte à Rouvroy en 2025. Ce projet, inscrit dans la politique d'inclusion et de respect des obligations légales de l'Agglo, offrira des conditions d'accueil dignes et sécurisées, dans le respect des besoins des familles. Par ailleurs, le marché de gestion des aires d'accueil fera l'objet d'un renouvellement pour une durée de 5 ans, afin d'assurer la continuité et la qualité du service proposé.

PERSPECTIVES 2025

- **Évaluation intermédiaire du PLH 2022–2028**

2025 marquera également le lancement de l'évaluation intermédiaire du Programme Local de l'Habitat (PLH). Cette étape cruciale permettra d'ajuster les objectifs du PLH au regard des évolutions socio-économiques du territoire, des résultats obtenus et des nouveaux enjeux identifiés.

- **Renouvellement des conventions avec les associations partenaires**

Enfin, une nouvelle vague de contractualisation triennale sera engagée avec les associations partenaires. L'objectif est de consolider les coopérations existantes, d'assurer la pérennité des actions de terrain, et de renforcer l'ancrage local des dispositifs en faveur du logement, de la médiation sociale et de l'accompagnement des publics fragiles.

- **Travaux de la conférence intercommunale du logement (CIL)**

- Finalisation de l'étude sur le bien vivre ensemble des résidences du parc social en partenariat avec l'URH et synthèse à présenter aux communes et partenaires en CIL.
- Procédure de révision des documents cadre CIL, de la convention intercommunale d'attribution de logements sociaux (CIA) : groupes de travail, ateliers partenariaux CIL...
- Procédure de mise à jour du système de cotation avec la pondération de travailleurs essentiels
- Proposition de révision du règlement de la CIL et présentation aux communes et partenaires en CIL.
- Bilan intermédiaire du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du demandeur à présenter en 2026 au plus tard.

- **Publics spécifiques**

- Soutien financier 2025 aux dispositifs associatifs relatifs aux missions d'insertion par le logement (SIAO, CLLAJ et IS62).
- Lutte contre l'habitat indigne (LHI)
- Organisation de 3 info-formations ADIL à destination des communes et des partenaires
- Organisation d'un comité local de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique (CLHIPE)

- **Renouveau du Bassin Minier :**

- Engagement financier de l'Agglomération aux rénovations des logements des cités de la tranche
- Poursuite du versement d'acomptes sur les cités ERBM (Versés : la Parisienne Tranche 2 (Drocourt), Declercq Tr 3 (Oignies), Nouméa tranche 4 (Rouvroy), et Crombez (Noyelles-Godault) soit 2 097 500 € - A verser : Darcy Tr 2 et 3 (Hénin-Beaumont), 2ème acompte : Declercq Tr 1 (Oignies), Nouméa Tr 1, 2, 3, 4 (Rouvroy)).
- Mise en place de groupes de travail sur le relogement des habitants des Cités ERBM.
- Lancement de la phase travaux sur la requalification des espaces publics des cités Darcy à Henin-Beaumont, Declercq à Oignies, Crombez à Noyelles Godault, La Parisienne à Drocourt et Nouméa à Rouvroy.

- **ZAC des 2 villes :**

- Avancement des études de maîtrise d'œuvre de rénovation des espaces publics du quartier : Concertation, AVP, PRO/DCE de la tranche 2 (mail Dahomey, centralité, amorce du boulevard De Gaulle)
- Ouverture de la maison du projet définitive.
- Plusieurs opérations seront lancées : 4 réhabilitations, 1 résidentialisation et le début des travaux pour le centre social de Montigny-en-Gohelle.
- Traitement des demandes de subventions octroyées par l'Agglomération aux bailleurs dans le cadre de la réhabilitation thermique des logements.

- **Sainte Henriette :**

- Lancement marché d'AMO programmation et appui à la commercialisation

- **9/9Bis**

- Lancement des travaux de valorisation du parcours patrimonial dans le bâtiment des machines, d'un point d'accueil de site et de rénovation de l'ancien logement du gardien en lien avec l'office de tourisme.
- Engagement des études d'opportunité et de pré-programmation pour la création d'une offre de restauration sur le site du 9-9BIS
- Lancement des travaux de restauration des chevalements

- **Eco-pôle gare de Libercourt**

- Clôture de la concession d'aménagement de l'écopole gare./ Reprise foncière des terrains non commercialisés, valorisables dans le cadre communautaire.

COHÉSION SOCIALE, URBAINE ET DU CITOYEN



COHÉSION SOCIALE

Chiffres clés

23

projets associatifs accompagnés par l'agglomération dans le cadre de l'Appel à Projet Cohésion Sociale pour une subvention de 52 660 €.

113

dossiers de demande de subventions déposés dans le cadre du Contrat de Ville dont 15 soutenus financièrement par l'Agglo autour de nombreuses thématiques (l'accès à la culture pour les habitants des quartiers prioritaires, la santé mentale, l'insertion professionnelle, la médiation sociale, l'inclusion numérique, etc...)

876 019 €

de subventions Politique de la Ville mobilisées sur le territoire communautaire par l'Etat et 105 008€ par la CAHC pour les quartiers prioritaires dans le cadre de la programmation 2024.

Les faits marquants de 2024

- **Signature du nouveau Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »** le 11 avril 2024 avec 28 signataires (Etat, Région, Communes, Département, Bailleurs sociaux, CAF, ARS, CPAM, France Travail, Education Nationale, Banque des Territoires, etc.). Elargissement des quartiers identifiés comme « prioritaires » (douze QPV répartis au sein de huit communes de la CAHC qui bénéficient d'un soutien plus fort de l'ensemble des signataires).
- **Restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** à l'échelle intercommunale (suite à des temps de travail avec 123 partenaires différents en 2023-2024) qui constitue un diagnostic social du territoire.
- **Réalisation d'une stratégie communautaire d'action sociale** axée autour de trois priorités : l'action sociale et le recours aux droits, la jeunesse et la santé.
- **Signature d'une convention-socle sur l'utilisation de l'abattement TFPB** entre l'Etat, la CAHC, les communes ayant des QPV et les bailleurs sociaux afin d'acter l'utilisation, le suivi et l'évaluation de cet abattement dans les quartiers prioritaires du territoire.
- **Création d'un service Cohésion Sociale** rassemblant les thématiques de la Politique de la Ville, de l'Action Sociale, de la Démocratie Participative et de la Prévention de la Délinquance.

PERSPECTIVES 2025

- *Élaboration d'un Réseau Communautaire d'Action Sociale (RCAS) rassemblant les CCAS des communes de l'Agglo, afin de décliner la stratégie d'action sociale communautaire*
- *Élaboration d'un avenant à la convention-socle sur l'utilisation de l'abattement de la TFPB actualisant les montants pour la période 2025-2030*
- *Déploiement du nouveau Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »*



DROIT ET PRÉVENTION

Les faits marquants de 2024

Chiffres clés

42 400 €

alloués à la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, où à l'aide aux victimes.

55 000 €

dédiés à l'association Rencontres et Loisirs pour la mise en place d'une équipe mobile de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de Hénin-Beaumont, Montigny en Gohelle, Evin-Malmaison et Rouvroy (par convention pluriannuelle).

- **Déclinaison du plan d'actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) sur trois thématiques** : la prévention de la délinquance des jeunes et la tranquillité publique, la lutte contre la radicalisation, la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales et la lutte contre les discriminations
- **Intervention du Département du Pas-de-Calais et du Parquet de Béthune** auprès des acteurs locaux sur les violences faites aux enfants
- Réalisation d'un annuaire d'aide aux victimes de violences conjugales à l'échelle de l'Agglo
- **Mise à disposition d'une exposition photographique** (prêtée par l'association Accueil 9 de cœur) « Derrière la Vitre » sur les violences conjugales et intrafamiliales auprès des communes et des acteurs locaux de l'Agglo
- **Déploiement de l'équipe mobile de prévention spécialisée** (composée de quatre éducateurs) dans plusieurs quartiers prioritaires de l'Agglo, portée par l'association Rencontres et Loisirs et en lien avec les communes concernées, l'Etat et les bailleurs sociaux.
- Participation aux concertations et aux « cellules de veille » communales.
- **Orientation de jeunes** dans le cadre de leur réparation pénale, suite à la convention signée avec l'Association Départementale Actions Educatives en 2013.
- Reprise des temps d'échanges entre les polices municipales, la police nationale, les gardes champêtres et l'Agglo.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

CIDFF

15 500 € alloués pour la mise en place de permanences juridiques, de permanences psychologiques (auprès des femmes victimes de violences mais aussi des enfants, victimes ou témoins) et pour la mise en place d'actions de lutte contre les discriminations auprès des élèves de l'agglomération.

9 DE COEUR

11 000 € pour l'animation du réseau Systemia agissant contre les violences familiales et la mise en place d'un centre de thérapie familiale sur l'Agglo Hénin-Carvin.

SOLFA

7 000 € alloués pour l'écoute, l'accompagnement et l'hébergement de femmes victimes de violence conjugales.

FR CIDFF

1 900 € attribués pour la mise en place du van « Nina et Simone » qui permet de faire de la prévention (tout domaine) auprès des femmes.

FRANCE VICTIMES 62

4 000 € pour la mise en place de permanences juridiques ou psychologiques pour les victimes (tout domaine)



PERSPECTIVES 2025

- Élaboration d'un questionnaire à destination des membres du CISPDP pour renforcer notre action sur la formation et l'inter-connaissance des acteurs locaux de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- Mise en place d'un programme d'interventions en lien avec les acteurs de la sécurité ou de la justice (Tribunaux Judiciaires, justice restaurative, PJJ, etc.) afin de mieux faire connaître l'action de chacun sur le territoire ;
- Renforcement du soutien financier au CIDFF du Pas-de-Calais (et notamment de son action envers les femmes victimes de violences conjugales et auprès des enfants témoins ou victimes de violences intrafamiliales).
- Intervention de la Police Scientifique, en lien avec la Police Nationale, auprès des polices municipales et gardes champêtres de la CAHC.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les faits marquants de 2024

L'année 2024 a démarré par le recrutement d'une nouvelle chargée de mission dédiée à la participation citoyenne au sein de la Direction. Ce nouveau membre de la Direction Cohésion Sociale urbaine et du Citoyen s'est attachée tout d'abord à :

- Solliciter les communes pour repérer de nouveaux membres au Conseil de Développement. Au total, 11 nouveaux membres ont rejoint le CODEV.
- Lancer la nouvelle plateforme de participation citoyenne en ligne de l'Agglo « A vous la parole » en la déployant comme principal support de consultation des projets communautaires. 2 questionnaires aux habitants ont été lancés via cette nouvelle plateforme :
 - « quelle perception avez-vous de la nature en ville ? »
 - La programmation du 9/9bar.

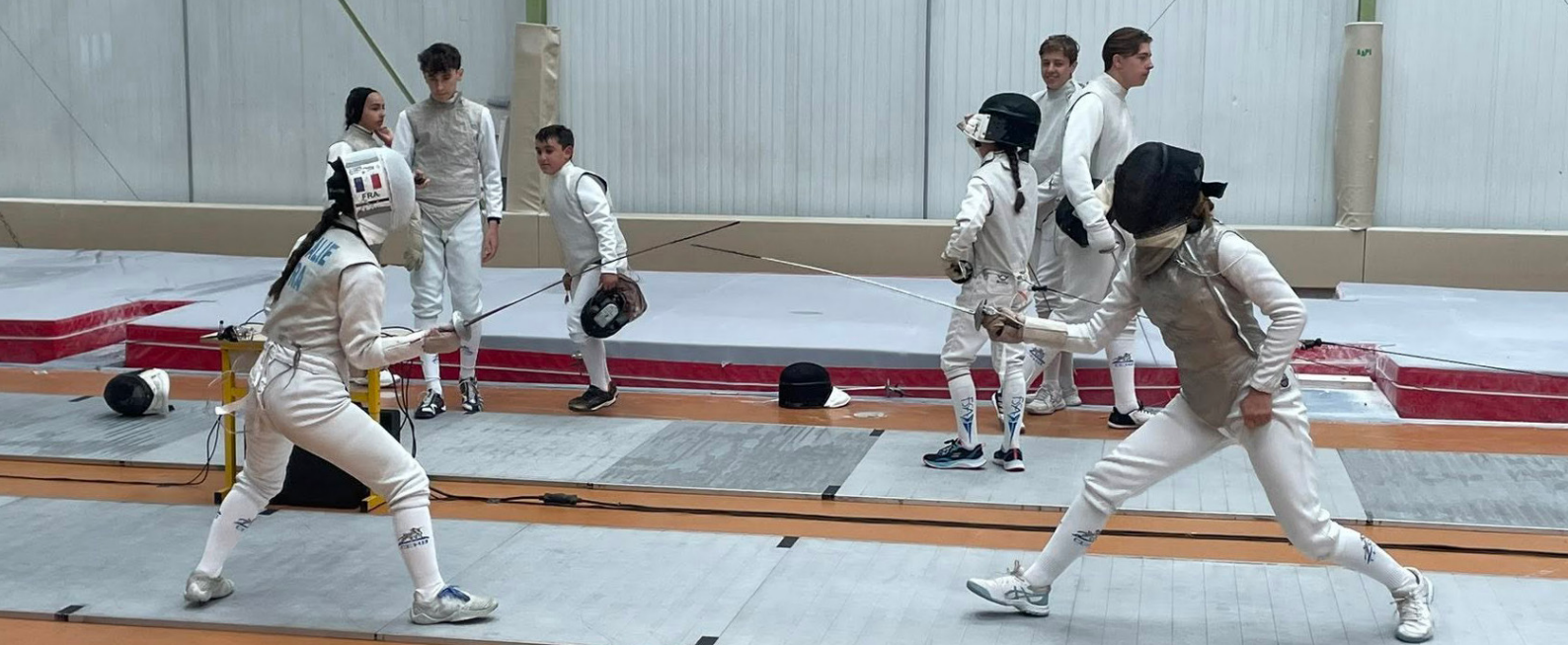
Au total, la plateforme a recueilli plus de 416 réponses des citoyens dès les tous premiers mois de son lancement.

Puis au cours de l'année :

- Le renforcement du CODEV a permis de relancer la dynamique et les travaux de cette instance citoyenne. Les membres se sont réunis régulièrement en commissions, bureaux et séances plénières. La Direction CSU a assuré l'organisation, la mise en œuvre et la coordination de toutes ces entrevues et a programmé, à ces occasions, des temps de rencontres avec des techniciens de l'Agglo spécialisés dans les thématiques soulevées par le CODEV. Un visite du territoire a été planifiée à la rentrée de septembre, permettant ainsi aux membres – nouveaux mais aussi anciens – de (re) découvrir les sites communautaires .
- L'équipe CSU a, par ailleurs, apporté son appui au CODEV dans la formalisation de sa première autosaisine au Président de l'Agglo (autosaisine pour améliorer le maillage territorial des jeunes). Une réponse à cette autosaisine a été co-rédigée au sein de la Direction détaillant les différentes actions par thématique que mènent l'Agglo en faveur de la jeunesse et des temps de travail ont été organisés pour réfléchir à des axes d'amélioration des politiques publiques.
- Rédaction du bilan à mi-parcours du CODEV et présentation en Conseil communautaire

PERSPECTIVES 2025

- Continuer d'exploiter la plateforme participative comme porte d'entrée des questions à la population par l'Agglo avec la création d'une page de concertation sur le nouveau Plan Climat Air Energie, la création de questionnaires spécifiques à destination des partenaires (du CISPD, du recyclage informatique, ...) ou encore la rédaction d'un questionnaire à destination du public pour améliorer le RCM
- Développer la réflexion initiée par l'autosaisine du CODEV sur la question de la jeunesse à travers le prisme de la démocratie participative
- Accompagner le CODEV dans ses travaux en cours et le mener jusqu'à la formalisation de ses réflexions à travers la rédaction de dossiers d'autosaisines
- Elaborer plus largement des stratégies en faveur de la participation citoyenne au regard des besoins et obligations de la CAHC
- Accompagner les services dans leurs programmations afin d'intégrer davantage le citoyen dans la co-construction des projets communautaires



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chiffres clés

394 522 €

attribués aux communes dans le cadre d'un fonds de concours fonctionnement et transport en direction de l'apprentissage de la natation pour les jeunes scolaires du territoire.

208 140 €

attribués dans le cadre du dispositif Pass sport soit 6 938 Pass, avec la répartition suivante : 2 564 pour les filles et 4 374 pour les garçons.

48 490 €

attribués à l'association Coach Sport Santé dans le cadre de l'appel à projet visant à développer des animations de sport nature, sport bien-être sport santé au Parc des îles.

42 500 €

attribués à 20 clubs sportifs dans le cadre de l'appel à projets pour le développement sur le territoire d'une politique sportive pour tous.

Les faits marquants de 2024

- Élargissement du Pass'Sport à l'ensemble des structures proposant des activités sportives à la seule condition que le jeune soit licencié par une fédération sportive.
- Dématérialisation des dossiers de subventions, il a été demandé aux associations de privilégier, la nouvelle plateforme numérique communautaire permettant une meilleure lisibilité dans le traitement et le suivi des demandes. .
- Valorisation de la trame verte et des grands sites communautaires grâce à l'implication des associations sportives dans le cadre des appels à projets « sport de nature et bien être » financés par l'agglomération.

PERSPECTIVES 2025

- Ouverture du centre nautique de Leforest, clôturant ainsi le cycle de construction et de rénovation de l'ensemble des piscines du territoire engagé par l'agglomération en faveur de l'apprentissage de la natation.
- Concrétisation de la réflexion engagée avec l'UFOLEP en lien avec le service santé afin de poursuivre le travail permettant d'identifier les freins à la pratique sportive sur le territoire.
- Création d'un stade de skate et de roller sur le Parc des îles
- Réalisation sur le Parc des îles d'une carrière hippique devant permettre la pratique individuelle de l'équitation à l'année pour les cavaliers du secteur ainsi que l'organisation de concours hippiques.

3 000 HEURES

d'interventions d'éducateurs sportifs diplômés financées par l'agglomération grâce aux

168 593 €

attribués aux sept clubs partenaires conventionnés avec l'Agglo Hénin-Carvin par le biais de conventions d'objectifs et de moyens

LE CLUB DE GYMNASTIQUE D'HÉNIN-BEAUMONT

LE CERCLE D'ESCRIME D'HÉNIN-BEAUMONT

LE FOOTBALL CLUB FÉMININ D'HÉNIN-BEAUMONT

LE CLUB ACCESS ESCALADE DE ROUVROY

L'ÉTOILE D'ATHLÉTISME DE OIGNIES

LE CLUB DE BASKET DE COURCELLES DOURGES

LE CLUB DE TENNIS DE TABLE CARVINOIS

LE CLUB DE TENNIS DE TABLE DE LEFOREST



NOUVEAU
en 2024

Jusqu'à
60 €
offerts

sur les adhésions
à un club sportif et à
une activité culturelle*

PASS' CULTURE
+
PASS' SPORT

Pour les résident(e)s de l'Agglo Hénin-Carvin de -18 ans

PROFITEZ !

INSCRIPTION À PARTIR DU 30 JUIN 2024
DEMANDES - CONDITIONS - INFOS :
www.agglo-henincarvin.fr

PASS'Sport, PASS'Culture : pas besoin de choisir, ils sont cumulables !

PASS'SPORT EN CHIFFRES

208 140 €

attribués dans le cadre du dispositif Pass'Sport soit,

6 938

Pass délivrés

2 264 et **4 374**
pour les filles pour les garçons



LES ORIENTATIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Chiffres clés

10

réunions d'élaboration du
Contrat Local de Santé ayant
permis

47

actions de prévention réfléchies
pour le territoire.

87 800 €

attribués à différentes associations
du territoire pour permettre la
réalisation de projets structurants
en santé.

Les faits marquants de 2024

En 2024, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a engagé un nouveau Contrat Local de Santé (CLS), s'appuyant sur un diagnostic actualisé du territoire. Ce nouveau cycle marque une volonté renforcée de répondre aux enjeux locaux de santé publique, dans un contexte démographique, socio-économique et sanitaire exigeant.

Un Comité de Pilotage s'est réuni début 2024 pour définir trois axes prioritaires d'intervention :

- **Amélioration du parcours de santé** : actions de dépistage, médiation en santé, renforcement du lien ville-hôpital et meilleure coordination entre professionnels.
- **Lutte contre la désertification médicale** : promotion des métiers de santé, accompagnement à la télésanté, amélioration de la mobilité et mise en réseau des acteurs.
- **Promotion de milieux de vie favorables à la santé** : prévention des addictions, développement de l'activité physique, amélioration de l'alimentation et des conditions environnementales, notamment pour les publics vulnérables.

Pour élaborer le plan d'action 2024-2027, six groupes de travail ont été organisés entre mai et juin 2024, réunissant à chaque fois une vingtaine de partenaires issus de secteurs variés. Les propositions issues de ces échanges ont été consolidées, validées par l'ARS, puis présentées au Comité de Pilotage en novembre 2024.

Ce travail collaboratif a permis de définir 47 actions concrètes, parmi lesquelles figurent le déploiement de médiateurs santé sur le territoire afin de faciliter l'accès aux droits et aux soins, mais aussi l'étude d'une mutuelle santé intercommunale pour proposer une couverture santé accessible aux habitants les plus précaires.

Ce nouveau CLS vise ainsi à proposer une réponse plus coordonnée, inclusive et adaptée aux besoins locaux, en misant sur une mobilisation élargie des acteurs et une meilleure articulation des politiques publiques.

Par ailleurs, de nouveaux partenariats sont venus enrichir la dynamique, notamment celui noué avec la Mutualité Française. Cette collaboration inédite a permis de développer des actions de sensibilisation à la nutrition et à la santé environnementale, sous des formats attractifs (escape games, ateliers interactifs, conférences), à destination des adolescents et des adultes du territoire.

Dans le même esprit de structuration et de pérennisation des interventions, une convention pluriannuelle de trois ans a été signée avec l'UFOLEP, afin d'assurer une meilleure lisibilité des actions et une visibilité accrue sur les financements mobilisés. Cela permet notamment un travail accru sur la maison sport santé.

En conclusion, l'ensemble de ces actions illustre la volonté de l'Agglo de construire une politique de santé ambitieuse, partenariale et durable, capable de répondre aux enjeux actuels du territoire. Ce nouveau CLS marque ainsi une étape structurante pour améliorer concrètement les parcours de santé, renforcer la prévention et favoriser un meilleur accès aux soins pour tous.



PERSPECTIVES 2025

- Travail avec la mutualité française, forum santé sur le parcours de soin, travail sur la démographie médicale, etc...
- Finalisation du travail sur les médiateurs santé et création d'une fiche de poste afin de commencer les recrutements.
- Collaboration plus importante avec le service lecture publique de l'Agglo afin de proposer des actions dans les médiathèques par exemple.
- Mettre en place des dons du sang directement sur le site de l'Agglo.
- Poursuite de partenariats pérennes avec la mise en place d'autres conventions pluriannuelles (Sagittaire, APF).
- Mise en place du fond d'apport associatif pour les structures dans le besoin du domaine de l'intervention sociale.



POLITIQUE CULTURELLE

Chiffres clés

136

projets conduits par les artistes et journalistes mobilisés en 2024

1 856

participants impliqués



Les faits marquants de 2024

• Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA)

Instauré en 2015, le CLÉA Hénin-Carvin est l'un des plus anciens dispositifs de ce type dans la région Hauts-de-France.

Grâce à l'engagement conjoint de l'Agglo Hénin-Carvin de l'Éducation nationale et de la DRAC — tant sur le plan technique que financier — cinq « résidences-missions » sont mises en place chaque année. Celles-ci visent à favoriser l'accès aux arts et l'éducation aux médias pour l'ensemble des publics du territoire. En 2024, les artistes et journalistes mobilisés ont conduit pas moins de 136 projets, impliquant 1 856 participants.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de projets réalisés en hors temps scolaire a dépassé celui mené durant le temps scolaire, signe d'un fort engagement local en dehors du cadre éducatif traditionnel.

• Soutien aux associations culturelles

En 2024, les associations Franche Connexion, Oses Arts, Le Cirque du Bout du Monde, L'Escapade, Droit de Cité et Aced Metallia ont bénéficié d'aides financières émanant de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (conventions votées en 2023 et couvrant la période 2023-2025).

Ce partenariat étroit avec l'Agglo leur permet de renforcer leurs interventions dans les différentes communes du territoire, à travers des actions culturelles variées : ateliers, expositions, concerts, spectacles... Parallèlement, 19 projets culturels portés par des associations de quartier ont été soutenus financièrement par la communauté d'agglomération.

• Mise en place d'un Pass'Culture

Dans une volonté de démocratiser l'accès aux pratiques artistiques, l'Agglo Hénin-Carvin a instauré un Pass'Culture à destination des jeunes de moins de 18 ans résidant sur son territoire. Ce dispositif permet de bénéficier d'une réduction de 30 € par an sur l'inscription à une activité artistique proposée par une structure locale.



RÉSEAU COMMUNAUTAIRE DES MÉDIATHÈQUES

Chiffres clés

478 684

documents dans la totalité du Réseau
Communautaire des Médiathèques

510 000

prêts de documents en 2024

1 433

documents acquis par l'Agglo dans le cadre
de la création du fonds santé

14 613

lecteurs actifs

L'année 2024 s'inscrit dans la continuité des chantiers amorcés en 2023, avec pour ambition de renforcer la cohérence et la lisibilité du RCM. Elle a été marquée par la consolidation de dynamiques engagées : action culturelle à l'échelle communautaire, développement de fonds thématiques ciblés, mais aussi par une montée en puissance des réflexions liées à la réinformatisation du réseau, en lien avec les enjeux de transformation numérique. Dans un contexte de transition, 2024 a donc été une année charnière : elle a permis de poser les bases des grandes orientations stratégiques à venir, tout en assurant la continuité de service et la valorisation des médiathèques du territoire.

Les faits marquants de 2024

- **Le festival « Tiot Loupiot »**

Organisé en partenariat avec l'association Droit de Cité, ce festival dédié au jeune public a proposé 21 représentations gratuites dans les médiathèques du territoire pour 1 320 spectateurs accueillis. Le Prix littéraire Coup de Cœur Tiot Loupiot a mobilisé cette année plus de 1 800 enfants de 0 à 6 ans dans 6 communes participantes, renforçant la dimension participative de l'événement.

- **Les ateliers « Du bout des doigts »**

Cette programmation d'ateliers graphiques animés par des auteurs-illustrateurs jeunesse a rassemblé plus de 300 enfants et parents autour de pratiques créatives et sensibles.

- **La tournée « Les mots en émoi »**

Du 18 octobre au 29 décembre, cette 8e édition a proposé 2 lectures-spectacles et 10 représentations dans les bibliothèques du RCM, ouvrant à de nouveaux formats de médiation.

• PC solidaire

Menée en partenariat avec l'association "Les Amis de Mandela" l'action PC Solidaire a permis en 2024 de consolider l'engagement du réseau autour des questions de justice sociale, de transition écologique et de numérique pour tous, tout en s'inscrivant dans les objectifs plus larges du Contrat Territoire Lecture et du projet de territoire de l'Agglo.

Objectifs de l'action :

- Offrir aux publics en situation de précarité un accès à du matériel informatique reconditionné, fiable et adapté à leurs usages.
- Accompagner l'équipement de ces publics via les relais de terrain (médiathèques, associations, CCAS...).
- S'inscrire dans une logique de réemploi, de sobriété numérique et d'inclusion sociale, en cohérence avec les valeurs du réseau et les priorités fixées à l'échelle communautaire.

Les médiathèques ont joué un rôle de repérage, d'accueil et d'orientation des bénéficiaires, tout en contribuant à leur accompagnement via :

- Des actions de sensibilisation au numérique responsable,
- La mise à disposition d'ordinateurs publics et de ressources d'autoformation
- La participation à des temps de médiation et de remise de matériel

60 familles ont pu bénéficier de l'opération via un premier repérage effectué par les bibliothécaires et relais de terrain.

Des partenariats de proximité ont été renforcés (PRE, structures jeunesse, CCAS...), permettant une meilleure coordination de l'action.

L'opération a servi de point d'appui à la réflexion collective sur les enjeux d'inclusion numérique, renforçant le rôle du réseau comme acteur de lien social.

• Refonte du réseau, groupes de travail et modernisation

2024 a vu l'émergence d'un groupe de travail « Réinformatisation », réunissant des bibliothécaires du territoire, pour penser les futurs besoins numériques du réseau :

- Définition des besoins fonctionnels pour les logiciels métiers et les services au public
- Opération de sourcing et auditions de prestataires menées pour préparer le lancement du projet

L'objectif n'est pas uniquement de renouveler les outils, mais d'inscrire la modernisation du RCM dans une logique d'élargissement de l'offre de services numériques, avec l'intégration d'espaces de médiation et d'accompagnement au numérique. En 2025, les consultations seront lancées pour choisir les nouveaux prestataires et initier les commandes publiques. Le déploiement des nouveaux logiciels et matériels s'amorce progressivement, avec un calendrier de déploiement qui s'étendra jusqu'en 2026.

En parallèle, les groupes de travail thématiques (collections, actions culturelles, médiation) ont poursuivi leur structuration pour accompagner la montée en puissance de la coopération intercommunale. Les bibliothèques du réseau ont continué de s'impliquer dans l'accueil d'événements, la mise en valeur des fonds spécifiques, et l'organisation d'actions de médiation autour de l'éveil à la lecture, du numérique ou de la parentalité.

PERSPECTIVES 2024

L'année 2025 s'annonce comme une étape décisive pour le développement stratégique du RCM, avec plusieurs objectifs majeurs :

- *Consolider la politique documentaire de réseau, en maintenant les fonds thématiques existants (santé, réussite éducative, emploi) et en développant des collections itinérantes dédiées à la lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme et les troubles d'apprentissage*
- *Déployer progressivement des collections « Facile à lire » (FAL) dans les bibliothèques du territoire*
- *Mettre en place un cycle de formation à destination des professionnels du réseau, axé sur : la conduite d'une politique documentaire à l'échelle d'un réseau de lecture publique, les collections adaptées et les principes du « Facile à lire » et les pratiques de médiation inclusives pour les publics éloignés de la lecture ou en difficulté*
- *Engager concrètement le chantier de réinformatisation, avec le choix des prestataires, le lancement des marchés publics et les premières phases de déploiement.*

Ce programme ambitieux vise à faire du réseau des médiathèques de la CAHC un service culturel de proximité, inclusif et innovant, à la hauteur des attentes des habitants et des défis des transitions sociales et numériques.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



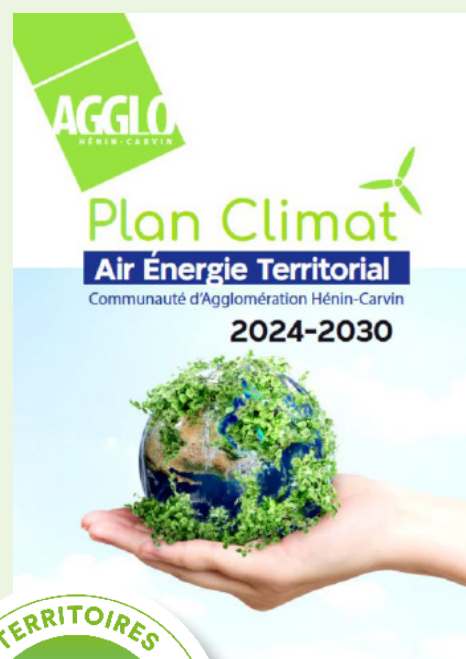
L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE LA POLITIQUE TERRITORIALE

Projet de Territoire écologique

La transition écologique est le sujet transversal et incontournable de toutes les politiques menées par l'agglo. Elle s'applique au travers de la mise en œuvre de son Projet Territoire Ecologique. Chaque année un bilan d'avancement des 95 actions est établi et diffusé avec le rapport de développement durable présenté au préalable du débat d'orientation budgétaire. Dans un souci de cohérence budgétaire avec les engagements de transition écologique l'Agglo analyse ses dépenses au travers d'un budget vert. Chaque dépense est évaluée selon 6 thèmes : réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre ; sobriété et préservation des ressources ; préservation de la biodiversité ; santé ; participation citoyenne et changement des comportements ; solidarité, inclusion et justice sociale.

Plan Climat Air Energie Territorial 2025-2030(PCAET)

À partir d'études réalisées pour l'Agglo (étude de planification écologique, étude de vulnérabilité et plan d'adaptation au changement climatique, bilan des émissions de gaz à effet de serre, et de documents cadres de l'Agglo (PLH, Contrat local de santé...) et du bilan du précédent Plan Climat Air Energie Territorial, la direction de la Transition Ecologique a réécrit le nouveau PCAET de l'Agglo : diagnostic, enjeux, stratégie, programme d'actions, évaluation environnementale et stratégie et plan air. Celui-ci a fait l'objet d'une présentation aux services communautaires et à l'ensemble des partenaires de la collectivité qui ont pu apporter leur contribution au projet. Celui-ci a également été soumis pour avis à l'Etat, la Région, et l'Autorité Environnementale. Ce projet de PCAET 2025-2030, corrigé des avis des partenaires, sera soumis à la concertation du public début 2025 pour être ensuite adopté par le conseil communautaire.



Les faits marquants de 2024

• Centrale photovoltaïque de Leforest

Après un travail de près de 6 ans mené en parfaite collaboration entre la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, la Ville de Leforest et le groupe français Générale du Solaire, la centrale photovoltaïque comprend 34 329 panneaux constituée en 2 tranches de 9MWc chacune, l'une est une centrale photovoltaïque classique et l'autre est « hybride » avec l'installation d'une batterie de 2,5 MWh. Cette solution permet de stocker temporairement l'énergie produite et également de soutenir le Réseau de Transport de l'Electricité (RTE) dans l'équilibrage permanent du réseau français entre production et consommation. La mise en service a été effective en avril 2024. L'inauguration officielle a eu lieu le 13 juin 2024.



• Qualité de l'air

Un parcours air élaboré en partenariat avec ATMO Hauts de France a été installé dans le jardin pédagogique d'Aquaterra. Dans le cadre du partenariat avec ATMO Hauts de France, la seconde phase de l'étude sur l'analyse des métaux dans des retombées de poussières sur le périmètre du PIG Métaeurop a démarré. Son rendu aura lieu au cours du 1er trimestre 2025.

• Projet Alimentaire Territorial (PAT)

La démarche d'élaboration du PAT a été finalisée en début d'année. Le projet a été adopté en conseil communautaire en avril. Plusieurs actions ont été lancées à la suite du vote : la réalisation d'un diagnostic de précarité alimentaire, le lancement du Dispositif PANIERS, du Programme de Sensibilisation au Goût, de l'étude faisabilité sur la Restauration Collective, de la stratégie de développement de l'agriculture biologique et la mise en place d'une aide directe à destination des producteurs en agriculture biologique. Le festival Alimenterre, un festival de films documentaires sur l'agriculture, a été organisé en fin d'année pendant une semaine. Il a permis d'accueillir environ 1200 élèves sur 7 séances. L'Agglo poursuit son investissement dans le projet des Archipels Nourriciers, qui vise à renforcer la résilience alimentaire à l'échelle régionale, avec ses partenaires associatifs et les territoires impliqués dans le consortium ; l'accord de consortium sera signé début 2025.

• Territoire engagé pour la nature

Suite à sa labellisation « Territoire engagé pour la nature » en 2022, l'Agglo Hénin Carvin a réalisé 4 actions en faveur de la biodiversité :

- Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale
- Mise en place d'un appel à projet « Monte le curseur de la biodiversité » pour les écoles en partenariat avec les communes (état des lieux et aménagement d'un site en faveur de la biodiversité par l'école)
- Améliorer la prescription de la biodiversité dans les aménagements (cadastre vert, formation à l'usage du coefficient « biotope par surface » et indice de « canopée », cahier de prescription des plantations, charte de l'arbre...)
- Améliorer l'offre pédagogique pour une meilleure sensibilisation à la biodiversité

• Focus sur l'Atlas de la Biodiversité Communale

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité. L'Agglo Hénin-Carvin vient de débiter la première étape de ce projet d'envergure d'une durée de 3 ans en regroupant toutes les données pour visualiser l'état initial de notre biodiversité locale. Prochaine étape : inventorier la flore et la faune de nos villes et villages avec la participation active des habitants et acteurs locaux du territoire.

• Sensibilisation et éducation à l'environnement

Tri sélectif

Les animations auprès des scolaires ont été élargies et intensifiées sur la thématique du tri sélectif. En 2024, 4 657 élèves ont été sensibilisés, soit 42 écoles sensibilisées (204 classes) sur 86 que compte le territoire, soit une augmentation de plus de 19 % par rapport à 2023. Nous avons atteint l'objectif de sensibiliser 70% des élèves du territoire sur 3 ans.



Animation environnement et biodiversité

Le programme pédagogique en lien avec le PTE et les nouveaux programmes de l'éducation nationale a été élaboré et proposé aux écoles en 2023, 2024 conforte les nouveaux choix de thématiques car ce programme rencontre un vif succès auprès des partenaires éducatifs. La sensibilisation se poursuit auprès du grand public et des périscolaire avec l'offre en animations et expositions d'Aquaterra. Un tout nouveau programme pédagogique dédié aux établissements de loisirs a été réalisé et sera déployé en 2025.

Le jardin pédagogique a été entièrement repensé tant sur l'aspect environnemental que sur le discours proposé en 2022, il a été renforcé en 2023 avec un déploiement d'animations en lien avec le parcours. La fréquentation du jardin est en constante augmentation.

• Economie Circulaire

Dans le cadre de la contractualisation du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) avec l'ADEME, l'Agglo s'est engagée à développer des actions autour de l'économie circulaire afin de contribuer à la préservation des ressources naturelles et de réduire les déchets. Un plan d'action Economie Circulaire a été élaboré et présenté en COPIL le 4 juillet en présence de l'ADEME. Il a été adopté en conseil le 3 octobre 2024. Le plan d'action Economie Circulaire est organisé en :

- 3 axes : développer et structurer une stratégie globale autour de l'économie circulaire, développer la prévention et optimiser la valorisation des déchets et développer l'économie circulaire avec les acteurs du territoire
- 9 objectifs stratégiques
- et une trentaine d'actions

• « Foyers zéro déchets »

L'Agglo a lancé la 2ème édition de l'opération Foyers Zéro Déchet. L'objectif est resté le même : accompagner les habitants volontaires à réduire leurs déchets et encourager à consommer de manière plus éco-responsable. Le format de cette 2ème édition a été révisé : des réunions plus courtes (1h30), des ateliers pratiques à chaque RDV, des objets Zéro Déchet et des défis au choix par thématique.

En quelques chiffres : 116 foyers se sont portés volontaires, 35 réunions de sensibilisation ont été organisées, 7 communes ont accueilli les réunions : Carvin, Courcelles les Lens, Courrières, Hénin-Beaumont, Leforest, Montigny en Gohelle, Oignies, 420 objets Zéro Déchet distribués, 406 bons d'achat de 10 € distribués et valables chez un réseau de 22 partenaires locaux

Les participants ont exprimé une grande satisfaction envers le programme : 98% le recommandent et la note de satisfaction globale est de 9,6/10. Les participants sont passés d'un niveau débutant (27/60) à un niveau très engagé (42/60) dans la démarche Zéro Déchet, ce qui témoigne de l'intérêt et de l'efficacité de ce programme !



• Semaine Européenne de Réduction des Déchets

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 17 au 24 novembre 2024, l'Agglo a organisé sa 1ère donnerie qui avait pour objectif de prolonger la durée de vie des objets en incitant les habitants à donner les objets dont ils ne se servaient plus et à prendre les objets dont ils avaient besoin, le tout gratuitement. Cette opération a rencontré un vif succès. D'autres événements ont eu lieu durant cette semaine : des animations DIY (fabrication de cosmétiques solides, charlottes alimentaires, calendrier de l'avent Zéro Déchet, déco pour les fêtes...), un atelier de cuisine anti-gaspi, des stands de sensibilisation (compostage, désencombrement du dressing, potager Zéro Déchet, etc.) et une semaine Zéro-Gaspi dans nos 4 déchetteries pour favoriser le réemploi des objets.

• Dépôts sauvages

La lutte contre les dépôts sauvages est assurée par le pôle propreté du service SEPUNA. Il est composé d'un chef d'exploitation, de 2 agents de salubrité fine et de 2 agents de la brigade verte habilités amiante. Les missions de ce pôle comprennent la salubrité fine sur l'ensemble du patrimoine de l'Agglo., des opérations de sécurisation de parcelles communautaire, de l'aide à la manutention en renfort des autres services et la lutte contre les dépôts sauvages.

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages le pôle propreté a réalisé en 2024 plus de 218 interventions pour le retrait et le nettoyage de dépôts sauvages, répartis sur l'ensemble des communes de l'Agglo qui nuisent au cadre de vie des habitants de l'Agglo. Au cours de ces interventions il a été collecté plus de 210 tonnes de déchets abandonnés qui auraient pu être déposés dans l'une des 4 déchetteries de l'Agglo. Parmi ces déchets il y avait 17 tonnes de déchets amiantés.

Le pôle mène également des opérations de sensibilisation contre les dépôts sauvages comme lors d'événements tel que les Hauts de France propres.



• Espaces verts

Le pôle espaces Naturels assure l'entretien des espaces extérieurs de l'ensemble de la CAHC. Soit entre autre plus de 50 bassins de rétentions, environ 31 kms de trame vertes et bleues, le parc des îles et son jardin pédagogique, l'étang Wacheux, les site communautaires comme le siège de la CAHC, le site de la fourrière animale communautaire et les site du CTC1 et 2, le site de Quiéry-la-Motte, le CET de Leforest, l'éco pôle gare de Libercourt, le 9/9bis à Oignies etc... la liste n'étant pas exhaustive car il faut également penser à la gestion des espaces verts des ZAE de la CAHC, de la gestion de la végétation le long de nos trois cours d'eau (l'escrebieux, le filet Morand et le courant la Motte), ainsi que sur les différentes Zones d'expansion de crue. Le service missionnant, sur une partie de ce patrimoine, des entreprises ou des associations d'insertion

Le pôle est composé de deux chefs d'exploitation, de 9 agents et d'un mécanicien.



• Fourrière animale

La fourrière animale intercommunale est compétente pour la prise en charge des chiens et chats errants ou capturés en état de divagation sur le territoire communautaire et des chiens dangereux placés en fourrière sur arrêté du maire, du préfet, sur décision de justice ou réquisition des forces de l'ordre. Le bilan en 2024 est le suivant :

Chiens :

- 264 entrées
- 26 chiens restitués à leur propriétaire (chien non identifié et donc identifié par la fourrière)
- 124 chiens repris par leur propriétaire
- 91 chiens transférés à la SPA

Chats :

- 287 entrées
- 15 chats restitués à leur propriétaire (chat non identifié et identifié par la fourrière)
- 13 chats repris par leur propriétaire
- 199 chats transférés à la SPA

Le pôle mène également des opérations de sensibilisation contre les dépôts sauvages comme lors d'événements tel que les Hauts de France propres.

Chiffres clés

400 000

visiteurs au Parc des îles

32 597

visiteurs à Aquaterra

7 649

élèves sensibilisés à l'environnement

4 657

élèves sensibilisés au tri des déchets

1 619

personnes en animations familles

PERSPECTIVES 2025

- Concertation publique et adoption du PCAET 2025-2030
- Adoption du schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid
- Mise à jour des bilans des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » et « territoire »
- Mise à jour des cartes de bruit stratégique et du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
- Conventonnement sur le service de fourrières et dépôts sauvage avec les communes
- Plan de gestion de PDI et Etang wacheux.
- Lancement de la 3ème édition Foyers Zéro Déchet
- Mise en place d'un plan d'action Zéro Déchet à l'Agglo
- Lancement du diagnostic Economie Circulaire
- Proposition d'un programme Zéro déchet à destination des publics précaires dans les CCAS
- Réflexion d'une offre muséographique pour la serre d'Aquaterra

EAU



L'ENGAGEMENT DE L'AGGLO POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EAU QUALITATIF

Chiffres clés

2 millions d'€

d'investissements au budget général dans le cadre du programme de mise en conformité des systèmes d'assainissement communautaires

1,3 millions d'€

d'investissements réalisés dans le cadre du Programme en Eau Potable Structurant

2,7km

de réseaux d'assainissement renouvelés et réceptionnés, soit 0,42 % du patrimoine communautaire

1,2km

d'extension du réseau d'assainissement

Les faits marquants de 2024

Système d'Assainissement de Courcelles-lès-Lens

• Jugement de conformité du SA de Courcelles-les-Lens :

La conformité d'un SA correspond à la fois à la conformité du réseau de collecte des eaux et celle de l'usine d'épuration. Afin d'établir cette conformité, le service de Police de l'Eau (DDTM 62) utilise les données d'autosurveillance de l'ensemble du système d'assainissement.

La conformité de la collecte est établie en fonction des déversements au milieu naturel, par temps sec et par temps de pluie, des eaux collectées par le réseau d'assainissement. La conformité de l'usine est établie à partir des bilans d'autosurveillance sur 24 h (mesures effectuées en entrée, sortie et by-pass de l'usine d'épuration).

Dans le cadre de la mise en conformité du SA de Courcelles-les-Lens, l'Agglo a engagé en 2023, une étude diagnostique qui s'appuie sur une modélisation hydraulique du système d'assainissement dont l'objectif est de définir un programme d'actions de mise en conformité par temps de pluie. Ce programme de travaux a été présenté en 2024 aux services de la Police de l'Eau qui ont été associés tout au long de l'étude. Le programme de travaux de gestion du temps de pluie devrait permettre, à moyen terme, de limiter les déversements au niveau des déversoirs d'orage réglementaires à moins de 5% des volumes d'eaux usées collectés. Ce programme de travaux a été établi sur la base du critère volume, qui est l'un des 3 critères proposés à chaque gestionnaire de SA. Ce critère a été proposé au service de Police de l'Eau en 2024, qui l'a validé.

- **Gestion du Filet Morand et plus particulièrement des Zones d'Expansion de Crues**

Une convention de mise à disposition a été établie en date du 19 avril 2019, entre la CAHC et Eden62 pour l'entretien et la gestion des espaces végétalisés de la zone d'expansion de crues « Marais du Forests », incluant les digues et l'espace inondable, réalisée dans le cadre du projet de renaturation du Filet morand.

Ainsi, Eden 62 assure la gestion écologique et extensive par fauche ou par éco-pâturage. Cette convention a été renouvelée le 21 août 2024. Les observations de terrain et inventaires réalisés par Eden 62, permettent de préciser que la ZEC est devenue un milieu privilégié pour l'accueil de nombreuses espèces faunistiques communes (paludicoles, limicoles, grands et petits échassiers, crapaud, papillons....), et protégées (inscrites en Annexe I de la directive oiseaux et des espèces floristiques).

Pour permettre à ces oiseaux de réaliser leurs cycles biologiques (reproduction, halte migratoire et hivernage), une réflexion sur l'élargissement du périmètre de gestion proposé par EDEN 62 va être engagée avec les services communautaires et les collectivités concernées.

- **Reconquête hydraulique et écologique du Courant de la Motte**

Les communes de Oignies et de Dourges (Pas-de-Calais) et d'Ostricourt (Nord), sont historiquement traversées par le Courant de la Motte, cours d'eau non domanial dont l'écoulement gravitaire vers la Deûle a été supprimé essentiellement par les affaissements miniers et la création de la plate-forme multimodale Delta 3. Dans l'urgence, une liaison entre ce cours d'eau et le réseau d'assainissement a été créée. Ceci a provoqué des dysfonctionnements sur l'ensemble du Système d'Assainissement d'Hénin Beaumont qui se sont traduits par des rejets récurrents d'eaux polluées vers le milieu naturel.



Aussi, afin de se mettre en conformité avec les exigences européennes sur les eaux résiduaires urbaines, et dans un objectif de bon état écologique, l'Agglo a engagé des travaux de restauration hydraulique et de renaturation de ce cours d'eau.

Le projet de renaturation du Courant de la Motte jouxte un espace chargé d'histoire et à fort potentiel environnemental. Il est situé à proximité du Bois des Hautois et du site classé au titre des paysages – Terrils T116-117 dits « 10 d'Oignies » - qui forment un Espace Naturel Sensible (ENS) géré par Eden 62.

Compte-tenu de la complexité des travaux à réaliser, de la multitude des acteurs concernés, des contraintes administratives et réglementaires imposées, la CAHC s'est adjoint les services d'une maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire confiée à un groupement de bureaux d'études en mars 2020.

Le dossier a été soumis à plusieurs procédures réglementaires. L'Arrêté Préfectoral portant autorisation environnementale et au titre de la loi sur l'eau, au site classé, et à la dérogation pour destruction, altération ou la dégradation des habitats naturels ou d'habitats d'espèces et portant autorisation de défrichement, a été établi le 12 juillet 2022.

Les travaux démarrés en août 2022 ont consisté à déconnecter le Courant de la Motte du réseau d'assainissement et à le renaturer dans sa globalité pour atteindre le bon état écologique tout en maîtrisant les inondations. Les travaux d'environ 6,5 M€ HT se sont achevés en 2024, et ont fait l'objet d'un cofinancement :

- Par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais au titre de la contractualisation pour un montant de 34 k€ et au titre du fonds biodiversité pour un montant de 25 k€
- Par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, au titre de la politique Eaux Pluviales pour un montant de 670 k€
- Par le FEDER au titre du renforcement de la transition écologique des Hauts de France par la restauration et la valorisation de la biodiversité pour un montant de 1 067 551 €.

Système d'Assainissement (SA) de Carvin

• Jugement de conformité du SA de Carvin

Dans le cadre de la mise en conformité du SA de Carvin, la collectivité a produit une note technique relative au choix du critère de conformité « flux de pollution » proposé au service de la DDTM 62 afin de s'assurer du meilleur arbitrage possible. De plus, la CAHC a posé les bases d'un programme d'actions dont les grands axes ont été proposés en 2024 et qui sera affiné en 2025. Ce programme d'actions a été établi sur la base de la modélisation hydraulique engagée en 2023. Il regroupe, sur la période 2024-2033, des actions de déconnexion d'eaux claires parasites, de fossés, de créations de bassins de stockage-restitution et de Zones d'Expansion de Crues qui permettront d'assurer à fin 2033 la conformité du SA par temps de pluie.

• Système d'Assainissement (SA) de Carvin

En 2024, la CAHC s'est fixée l'objectif d'atteindre un taux de renouvellement de 0,75% par an, soit environ 4,5 km de conduites d'eau potable à renouveler chaque année (sur un linéaire total d'environ 600 km). Pour ce faire, un programme de renouvellement patrimonial des réseaux d'eau potable (PEPS) a été élaboré. Il vise à pérenniser le patrimoine et à conserver un haut niveau de rendement des réseaux (85 % minimum en zone urbaine). Les travaux réceptionnés dans le cadre de cette programmation en 2024 sont : Rues Gambetta, Hoche et Déportés à Hénin Beaumont avec 800ml de réseau renouvelés, Rues Marceau, Humez et Carpentier à Hénin Beaumont avec 1097ml et Ruelle Nisique à Hénin Beaumont avec 400ml.

• Programme de Gestion Patrimoniale des Réseaux d'Eau Potable 2024-2026

Au PEPS 2020-2023, succède le Programme de Gestion Patrimoniale des Réseaux d'Eau Potable (PGPREP) 2024-2026. Cette programmation intègre des opérations PEPS mais également une enveloppe dédiée à la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable. Ces opérations sont regroupées au sein d'un programme triennal dont le montant prévisionnel est de 12,7 M€ TTC dont 2,31 M€ TTC ont été facturés en 2024. Les travaux réceptionnés dans le cadre de cette programmation en 2024 sont :

Route de Lens à Carvin

- Travaux : 278 k€ TTC
- Linéaire de réseau posé : 975 ml (extension de réseau)
- Nombre de branchements créés : 6

Rues Evrard et Darchicourt à Courcelles-les-Lens

- Travaux : 233 k€ TTC
- Linéaire de réseau renouvelé : 590 ml
- Nombre de branchements renouvelés : 5

Chemin de la Buisse et rue du Marais à Hénin Beaumont

- Travaux : 221 k€ TTC
- Linéaire de réseau renouvelé : 850 ml
- Nombre de branchements renouvelés : 3

Rue Ferry à Noyelles-Godault :

- Travaux : 255 k€ TTC
- Linéaire de réseau renouvelé : 740 ml
- Nombre de branchements renouvelés : 0

Ressource en eau

• Contrat d'Action pour la Ressource en Eau (CARE) des champs captants Sud de l'Escrebieux

L'Agglo a poursuivi le travail mené en étroite collaboration avec les agriculteurs, les partenaires agricoles et les structures compétentes en assainissement, à l'élaboration de son CARE, du plan d'action qui en découle, et répondant aux objectifs de baisse de pressions polluantes (qui doivent permettre d'améliorer, à terme, la qualité de la ressource). En effet, le champ captant de Quiéry la Motte situé sur la zone la plus vulnérable de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de l'Escrebieux a été classé comme « ultra prioritaire » compte-tenu de la dégradation qualitative de l'eau observée.

La collectivité accompagne les agriculteurs volontaires dans la réalisation de dispositifs de suivi des pratiques de fertilisation (reliques azotés, d'analyses d'effluents, de pesées de colza, l'utilisation de méthodes et d'outils d'aide à la décision). Cet accompagnement individuel permet une meilleure optimisation de l'azote dans le sol.

De plus, des journées techniques à destination des agriculteurs sont proposées. La CAHC a organisé le 21 novembre 2024, en partenariat avec la chambre d'agriculture, la coopérative Uneal et Géonord, une rencontre technique à destination des agriculteurs sur l'expérimentation des couverts végétaux, les méthodes évaluant l'activité biologique et les restitutions par les cultures. Une quinzaine d'agriculteurs étaient présents.

L'Agglo Hénin-Carvin, à travers son CARE, en lien avec les projets du territoire, souhaite engager des actions concrètes de transformation des pratiques agricoles et plus globalement de l'agriculture elle-même, en introduisant par exemple des cultures à "bas niveau d'intrant" (BNI) et favoriser également le développement de l'agriculture biologique dans les AAC.

Par ailleurs, les animateurs de captages réunis au sein d'un groupe de travail pilote en région, autour des Communautés d'Agglomération Hénin-Carvin, Lens-Liévin, Douaisis-Agglo, Scarpe-Escaut, et de la MEL travaillent sur les moyens de soutenir ensemble l'émergence de filières par l'amont (créer ou soutenir des débouchés) et l'aval (rassurer, sécuriser les agriculteurs qui testent des BNI). La première action mutualisée se concrétise autour d'un forum à destination des agriculteurs qui aura lieu le 4 mars 2025 avec pour objectif de présenter les différentes cultures BNI, de susciter l'adhésion de groupes d'agriculteurs, d'identifier les freins et les filières d'intérêt, et enfin d'afficher la mobilisation des collectivités et des élus dans cet engagement collectif. A la suite du forum, une étude technico-économique mutualisée par les cinq territoires sera engagée, avec l'appui technique et financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, pour :

- mobiliser les agriculteurs à l'issue du forum ;
- cibler les filières BNI à enjeu, avec un potentiel de développement favorable à la préservation de leur ressource en eau et au tissu économique local.

En partenariat avec le service en charge du plan alimentaire territorial (PAT), il est proposé d'engager une réflexion sur l'Appel à Initiative pour le Développement de l'Agriculture Biologique (AIDAB) pour porter les projets et filières pour le développement de l'AB, en lien avec le PAT.

- Étude de recherche sur les sources et le comportement des perchlorates au sein de l'aquifère de la Craie

L'Agglo Hénin-Carvin, la Métropole Européenne de Lille, Douais Agglo, la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin ont établi un partenariat sous la forme d'une convention de recherche et de développement avec le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) afin de préciser l'origine et le comportement des ions perchlorates sur les cinq secteurs stratégiques pour l'alimentation en eau potable de ces collectivités (Sud de Lille, Flers-en-Escrebieux, Méricourt, Quiéry-la-Motte et Esquerchin). Ce partenariat permettra ainsi d'apporter les connaissances scientifiques nécessaires à la prise de décision des acteurs locaux en vue d'élaborer des stratégies de reconquête des ressources contenant des traces de perchlorates.

Le projet sous maîtrise d'ouvrage BRGM, d'une durée prévisionnelle de 36 mois est estimé à un montant de 905 347 € HT. Par délibération du 12 octobre 2023, une participation financière de 110 380 € sur plusieurs exercices a été accordée.

L'étude a démarré dès janvier 2024. Un premier comité de pilotage a été organisé le 18 mars 2024 et a permis de préciser les modalités organisationnelles de l'étude.

L'étude se déroulera en 4 phases :

- Phase 1 : Etablissement d'un état des lieux, compilations des données et études
- Phase 2 : Réalisation du modèle géologique et géotechnique de l'aquifère
- Phase 3 : Analyse de l'origine et du comportement des perchlorates dans les eaux souterraines



- Plan d'action pour la pérennisation de la ressource en eau

La Collectivité, en lien avec son délégataire, a engagé en 2023 une étude dont l'objectif est de déployer un plan d'actions visant à sécuriser l'alimentation en eau du territoire. Elle vise également à améliorer les connaissances sur le fonctionnement des champs captants communautaires (étude du transfert des polluants, cartographie de la qualité de l'eau, mise en place de nouveaux piézomètres et réalisation de deux campagnes d'échantillonnage à partir de ces ouvrages).

L'engagement des démarches et actions nécessaires à la pérennisation de la ressource s'est poursuivi en 2024 avec la délimitation des Aires d'Alimentation de Captage (hors Quiéry-la-Motte). La cartographie de la vulnérabilité intrinsèque de la ressource sur ces nouveaux AAC sera engagée en 2025.

Les actions engagées en 2024 sont reprises ci-dessous :

- Réalisation des dossiers lois sur l'eau avec l'intervention d'un hydrogéologue agréé par l'Agence Régionale de Santé pour l'implantation de 7 nouveaux piézomètres dont 2 sur le périmètre rapproché des captages de Quiéry la Motte,
- Réalisation de deux campagnes d'échantillonnage en hautes et basses eaux / mesures des teneurs en phytosanitaires et métabolites notamment (réalisées en avril 2024 et janvier 2025),
- Délimitation des Aires d'Alimentation de Captages, tous sites hors Quiéry (engagée en 2024),

- **Promotion de la sobriété hydrique – forum d’accompagnement des gros consommateurs**

Dans un contexte de changement climatique et dans le cadre de son Projet de Transition Ecologique (PTE) voté en 2022, l’Agglo souhaite agir pour la préservation et la protection de la ressource. C’est dans ce cadre qu’un forum sur la sobriété hydrique à destination des plus gros consommateurs a eu lieu le 5 juin 2024 lors de la journée de l’Environnement.

Par l’intermédiaire d’un questionnaire faisant office d’un autodiagnostic, a pu être jaugé le degré de maturité des entreprises sur la sobriété hydrique et le mode de gestion de leur fonctionnement hydraulique. Ainsi, 109 établissements ayant des consommations supérieures à 2 000 m³/an ont été ciblés pour participer à cette manifestation. Parmi eux, 40 ont rempli le questionnaire et 19 ont assisté au forum. A ce nombre il faut ajouter les collectivités voisines et les agents de l’Agglo regroupant au total 50 personnes dans la Grande Chaufferie du 9-9bis.

L’Agglo a sensibilisé les consommateurs sur un usage raisonné de l’eau, présenté des solutions d’optimisation de l’usage de l’eau (Comptage, réutilisation des eaux de pluie, des eaux usées, des eaux usées traitées...), exposé les aides au financement de l’Agence de l’Eau Artois Picardie. Ces présentations ont été conclues par une présentation du prestataire d’accompagnement de l’Agglo, TEAM 2, qui a également introduit l’accompagnement proposé aux 109 entreprises.

- **Plan d’actions de lutte contre les « Eaux rousses »**

La Collectivité, en lien avec son délégataire, a souhaité engager un plan d’actions de lutte contre les eaux rousses, ayant pour objectifs soit la régénération (nettoyage par l’intérieur) de la conduite en question, soit le remplacement de la conduite pour supprimer les eaux colorés des canalisations corrodées.

Les opérations de suppression des « Eaux rousses » réalisées en 2024 s’élève à 550 735 € HT (660 882 € TTC) et regroupent :

- Régénération de 46 kms de canalisations sur la Commune de Courrières,
- Renouvellement de 610 ml de réseaux à Libercourt (rue Delattre)

Ainsi le bilan des opérations de lutte contre « eaux rousses » réalisées depuis 2023 sur Oignies / Libercourt / Courrières s’établit à : 151 km de canalisations régénérées et 1,1 km de canalisations renouvelées.

- **Promotion des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales**

La politique communautaire de gestion des eaux pluviales reconnue et innovante, répond aux objectifs du Projet de Territoire écologique. Elle participe aux adaptations du territoire nécessaires compte tenu du changement climatique, des risques d’inondations qui en découlent. Dans ce cadre, la collectivité s’investit dans l’organisation d’événements de sensibilisation de gestion des eaux pluviales.

L’Agglo participe ainsi à l’élaboration du programme du 10^{ème} Forum National Gestion durable des eaux pluviales organisé par le réseau Idéal qui s’est tenu en mars 2025. De même, la collectivité s’investit dans le Groupe de travail « Noues et Biodiversité » mis en place par ADOPTA, qui a eu lieu en mai 2024.

- **Prix de l’eau**

Les parts communautaires du prix de l’eau en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2023 (cf. délibération 22/130 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022) ont été ajustées en fin d’année 2024 (cf. délibération 24/132 du Conseil Communautaire du 19 décembre 2024) pour tenir compte de la réforme des redevances de l’Agence de l’Eau Artois-Picardie, instaurant des contre-valeurs au profit des Agences de bassin.

Les parts communautaires (pour une consommation inférieure à 250 m³/an) en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2023 et durant toute l’année 2024 sont ainsi reprises ci-dessous :

- Parts Collectivité en vigueur du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024 :

- Part Eau : 0,6850 € HT/m³
- Part Assainissement : 1,7283 € HT/m³

Ces deux parts ont été ajustées comme suit :

- Parts Collectivité en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025 :
- Part Eau : 0,81 € HT/m³
- Part Assainissement : 1,73 € HT/m³

Par ailleurs, deux nouvelles redevances pour performance des réseaux d’eau potable d’une part et performance des systèmes d’assainissement collectifs d’autre part, ainsi qu’une redevance « consommation d’eau potable » (dont le tarif a été fixé par l’agence de l’eau à 0,40 € HT /m³), ont été mises en place en 2025 dans le cadre de la réforme des redevances des agences de l’eau, en remplacement des anciennes redevances « Pollution de l’eau d’origine domestique » et « Modernisation des réseaux de collecte ». ces dernières ont été délibérées fin d’année 2024.

Le tarif des deux contre-valeurs relatives aux redevances liées à la performance des systèmes a également été fixé par délibération communautaire, respectivement à 0,02 € HT / m³ pour les réseaux d’eau potable et 0,03 € HT / m³ pour les systèmes d’assainissement, ceci afin de limiter l’impact et les fluctuations du prix de l’eau sur les abonnés.

Il est à noter que ces contre-valeurs pourront être amenées à fluctuer chaque année en fonction des performances atteintes par les ouvrages communautaires pour l’eau et l’assainissement.

PERSPECTIVES 2025

- *Étude de dangers et appréciation des risques sanitaires associés à finaliser et à valider*
- *Proposition du plan d’action (phase 3)*
- *Animation et révision du PGSSE (phase 4)*
- *Délimitation des Aires d’Alimentation de Captages, tous sites hors Quiéry*
- *Étude pédologique et cartographie de la vulnérabilité intrinsèque de la ressource,*
- *Étude des possibilités de révision de la DUP de Quiéry la Motte,*
- *Modélisation de l’impact du changement climatique sur la recharge des champs captants, notamment à Noyelles Godault et Courcelles-les-Lens.*

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC)



NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA FIBRE OPTIQUE

Chiffres clés

836 500 € HT

pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication à Évin-Malmaison et Hénin-Beaumont.

49 500 € HT

pour le programme de déploiement de la fibre optique communautaire.

Au titre de sa compétence Génie civil de télécommunications, l'Agglo Hénin-Carvin accompagne tous les acteurs de projet sur le territoire. Elle apporte son expertise pour la création des réseaux de génie civil de télécommunications, l'enfouissement, ainsi que pour les projets nécessitant la mise à disposition de la Fibre optique communautaire.

Les faits marquants de 2024

- **Accompagnement des communes pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications.**
Enfouissement des réseaux de télécommunication, des rues Zola, Bizet et Ravel à Évin-Malmaison, et des rues Hoche, Gambetta, déportés et Nisique à Hénin-Beaumont : 836 500 € HT.
- **Poursuite du programme de déploiement de l'Opérateur Orange à destination des particuliers.**
Programme de déploiement de la fibre optique communautaire (FTTO) pour les 14 communes : 49 500 € HT
- **Interconnection des bâtiments communaux et des entreprises du territoire grâce à la boucle optique communautaire.**

PERSPECTIVES 2025

- *Poursuite de travaux pour le plan de déploiement fibre optique, avec de nouvelles demandes de raccordement des mairies, pour un montant de 173 000 €.*
- *Suivi du plan de déploiement de l'Opérateur Orange à destination des particuliers et réunion de lancement de l'arrêt du cuivre.*
- *Accompagnement des communes dans l'enfouissement des réseaux de télécommunications, pour un montant de 1 340 000 €.*

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS



UN SERVICE PUBLIC EN CONTINUELLE ÉVOLUTION

Chiffres clés

75 353

tonnes de déchets collectés dont
25 814 tonnes en déchèteries

1 107

tonnes d'objets encombrants collectés soit
une baisse de près de 15% par rapport à
2023

3 102

interventions ont été réalisées sur les bacs
roulants : livraison / retrait / réparation

Les faits marquants de 2024

Semaine zéro-gaspi

En novembre 2024, les 4 déchèteries de l'Agglo ont organisé la semaine zéro-gaspi dans le cadre de la Semaine Européenne de réduction des déchets. Un principe simple, venez déposer en déchèterie les objets dont vous ne vous servez plus (vaisselle, jouets, outils de bricolage, petits objets de décoration, livres...) et/ou récupérez gratuitement les objets dont vous avez besoin.

CLIIINK

Cliiink c'est un dispositif permettant de récompenser le geste de tri. En effet pour chaque déchet en verre jeté dans un conteneur à verre, un point reçu sur le compte personnel Cliiink. Les points ainsi récoltés peuvent ensuite être transformés en bons d'achat et utilisés chez des commerçants et artisans locaux, du territoire de l'Agglo Hénin-Carvin.

L'avantage de Cliiink, c'est qu'il propose des solutions avantageuses pour tous les acteurs de la chaîne du tri. Pour les utilisateurs, ils sont récompensés de leur geste citoyen. Leur geste de tri est valorisé en bon d'achat qu'ils peuvent utiliser chez les commerçants partenaires. Les commerçants partenaires profitent également de cet outil pour gagner des clients et les fidéliser. L'Agglo quant à elle réduit la proportion de déchets en verre parmi les ordures ménagères, ce qui en diminue le poids et donc le coût de traitement. De plus, elle soutient son tissu économique territorial.

Depuis septembre 2024, le service est opérationnel avec pas moins de 50 conteneurs répartis sur les 14 communes du territoire de l'Agglo Hénin-Carvin.

cliiink

Le tri récompensé !

Cliquink® récompense le geste de tri par des bons d'achat chez vos commerçants. Grâce à l'application mobile (ou la carte Cliquink®), chaque fois que vous déposez du verre dans un conteneur de tri connecté, vous gagnez des points !

Comment ça marche ?

- 1 S'INSCRIRE**
Je télécharge l'application Cliquink® et je m'inscris.
- 2**
Je me connecte à un conteneur en Bluetooth.
- 3**
Chaque dépôt = 1 point
Les points sont crédités d'ici 24 à 48h.
- 4**
Je convertis mes points en bons d'achat sur l'appli.

Téléchargez l'application Cliquink®
 Téléchargez dans l'App Store | Disponible sur Google Play

ou contactez le 0 800 313 249 Service & appel gratuits

Ne pas jeter sur la voie publique

Opération broyage

Au cours de l'année, la Direction collecte et valorisation des déchets a organisé au sein des déchèteries communautaires, 3 opérations de broyage des végétaux. Les usagers viennent broyer leur végétaux gratuitement et repartent avec le broyat. Un stand de sensibilisation au compostage individuel était également mis en place afin de permettre à chacun de participer activement à la réduction des déchets.

Donnerie à Aquaterra

Toujours dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Direction collecte et valorisation des déchets a organisé une donnerie à Aquaterra, la maison de l'environnement. Un marché 100% gratuit ou tout est basé sur le don. Amener les objets qui dorment au placard pour agir de manière éco-reponsable et repartir gratuitement avec les objets dont on a besoin.

Tonnage des déchèteries

Carvin	5 754 tonnes
Courrières	5 956 tonnes
Évin-Malmaison	7 268 tonnes
Hénin-Beaumont	6 491 tonnes
Total	27 471 tonnes



RESSOURCES ET ORGANISATION



UNE ANNÉE DE RÉORGANISATIONS ET DE MUTATIONS

Chiffres clés

306

emplois au tableau des effectifs au
31/12/2024

49

jurys de recrutement

4

CST (Comité Social Territorial)

3

F3SCT (formation spécialisée en matière
de santé, sécurité et conditions de travail)

Les faits marquants de 2024

La démarche projet d'Administration

L'année 2024 a permis d'initier le projet d'administration impulsé par la Direction Générale. Plus qu'un livrable, le projet d'Administration à l'Agglo Hénin-Carvin est une démarche globale, transversale qui mobilise le Codir DGS sur plusieurs axes de travail. La DRH est au niveau de la DGA PRO, un acteur support dans le projet et se mobilise sur plusieurs ateliers :

- un atelier sur le management
- un atelier sur la modernisation de l'Administration

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines (DRH), a piloté un atelier sur la QVCT permettant de refondre le copil QVCT autour d'une notion renouvelée de la qualité de vie et des conditions de travail.

La Prévention des risques et le document unique (DUERP)

L'année 2024 a également permis de bâtir un véritable plan de prévention des risques professionnels pour l'agglomération. Un règlement de prévention alcool et stupéfiants a également été élaboré.

Le Document unique d'évaluation des risques professionnels a également été finalisé à la fin de l'année 2024.

Par ailleurs la CAHC a été lauréate d'un appel à projet du fonds national de prévention relatif à l'Analyse approfondie des risques professionnels des métiers de la collecte et du tri des déchets. Cet appel à projet a fait l'objet d'une réponse conjointe entre la DRH et la Direction Collecte et Valorisation des Déchets..



Un pouvoir d'achat préservé

Parmi les chantiers prioritaires, il convient de noter la volonté marquée des élus de préserver le pouvoir d'achat des agents de l'agglo. 300 € versés à chaque agent remplissant les conditions dans le cadre du décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023

Communication RH : RH&News

En 2024, la DRH met en œuvre une nouvelle lettre d'information RH après chaque instance représentative du personnel. Cette newsletter permet de diffuser une information RH simple et directement auprès des agents.

PERSPECTIVES 2025

- la refonte du dispositif d'attribution du CIA
- la refonte du système d'accueil des nouveaux arrivants
- le renforcement du plan de progrès managérial
- la poursuite de la démarche projet d'administration
- la poursuite de la démarche de modernisation des outils RH
- la poursuite des réflexions sur la communication interne et ses outils (intranet)



Ma. 18 et me. 19 juin 2024 11h à 13h

FORUM EMPLOI

à la Direction Collecte et Valorisation des Déchets

428 bd Branly, ZI de la peupleraie, Hénin-Beaumont

L'Agglo recherche des :

- > Agents de collecte
- > Chauffeurs polyvalents

N'oubliez pas votre CV



CANDIDATURE possible en ligne



Pour plus d'informations :

0 800 313 249

Service à votre écoute

www.agglo-henincarvin.fr



© Freepik

SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE

Les réalisations de 2024

- **Plateforme GRC**

12 866 demandes ont été réalisées en 2024 (contre 10 361 en 2023), dont 97.9% directement depuis la plateforme en ligne, auxquelles il convient d'ajouter 87 prises de rendez-vous relatives au dispositif France Rénov'.

Une plateforme en ligne... qui n'a pas vocation à remplacer l'humain

La plateforme en ligne est un accélérateur dans les démarches pour certains, mais elle reste un frein pour d'autres. Aussi, si 98.34% des démarches ont été réalisées directement en ligne, ce ne sont pas moins de 213 demandes qui ont été réalisées par les agents, « à la place » des usagers, par téléphone ou en présentiel. Preuve, s'il en fallait encore une, que l'humain demeure au cœur de toute stratégie de transformation digitale.

- **Mutualisation**

4 communes de l'Agglomération ont poursuivi leur contrat avec Docaposte mais seules 2 d'entre elles ont une plateforme en ligne fonctionnelle (Leforest et Montigny-en-Gohelle). Des comités de projet trimestres sont organisés.

Chiffres clés

12 866

demandes réalisées en 2024 sur la GRC
contre 10 361 en 2023 soit

24%

d'augmentation des demandes

87

prises de rendez-vous sur la GRC relatives
au dispositif France Rénov'

97,9%

des demandes sont réalisées directement
en ligne

• Feuille de route numérique

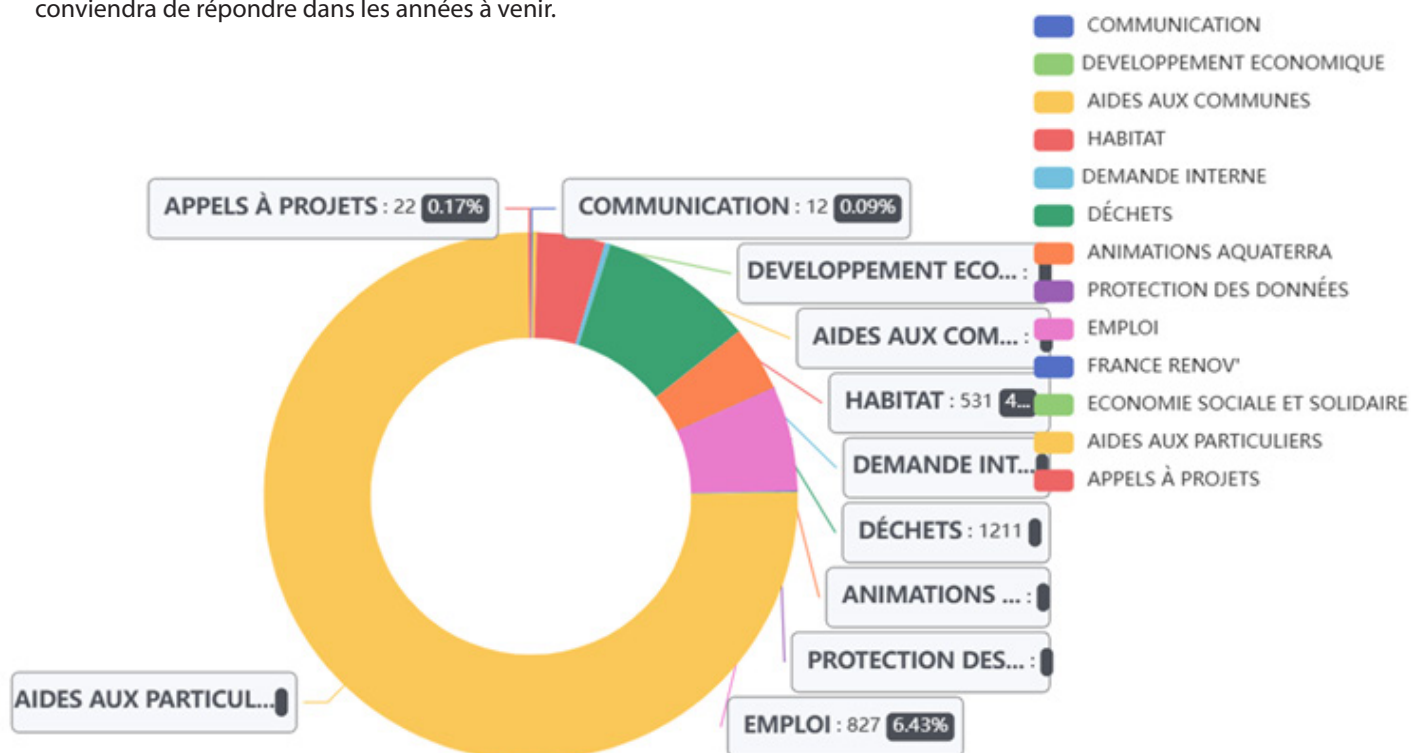
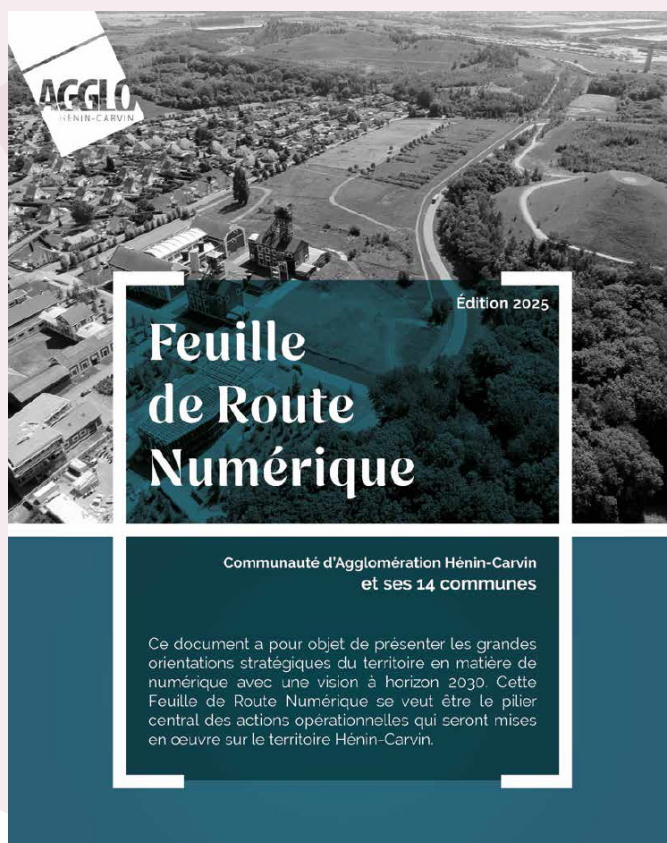
Le 19 décembre 2024, l'Agglomération a adopté la feuille de route numérique du territoire V2 pour s'adapter aux progrès technologiques et aux besoins toujours plus nombreux des utilisateurs (opportunités liées au réseau de fibre optique, nouvelles habitudes post crise sanitaire...) ; mais aussi pour être en cohérence avec le projet de territoire écologique voté en 2021 et répondre aux exigences de la loi sur la Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique (REEN).

Cette nouvelle feuille de route est le résultat d'une démarche de concertation et de co-construction de dix mois avec les partenaires : Communes, mondes entrepreneurial et associatif... visant à définir ensemble une vision partagée et ambitieuse pour le territoire. Elle n'est pas seulement un document stratégique, elle est avant tout le reflet d'aspirations communes visant à faire du numérique un levier d'inclusion, de développement économique, et d'innovation durable pour le territoire.

La feuille de route numérique du territoire Hénin-Carvin se décline en 7 enjeux :

- **Enjeu 1** : Un territoire qui grandit et fait grandir ses citoyens sur les thématiques du numérique
- **Enjeu 2** : Un territoire qui rassure sur sa capacité à protéger ses citoyens
- **Enjeu 3** : Un territoire qui réfléchit sa consommation dans un but de sobriété numérique
- **Enjeu 4** : Un territoire qui œuvre pour la mise en place d'un numérique inclusif
- **Enjeu 5** : Un territoire qui agit pour optimiser ses ressources, améliorer la gestion des services publics et augmenter la qualité de vie de ses citoyens
- **Enjeu 6** : Un territoire qui fédère et facilite les coopérations entre ses différents acteurs du numérique
- **Enjeu 7** : Un territoire qui fait vivre sa feuille de route numérique

Chaque enjeu est réparti en de multiples défis auxquels il conviendra de répondre dans les années à venir.



COMMUNICATION ET TOURISME



UNE ACTION PUBLIQUE VISIBLE POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF



• Communication grand public

En 2024, la direction de la communication et du tourisme a été support des actions et projets des différentes directions de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin. Parmi les grands projets on peut citer les campagnes de communication sur la gratuité des abonnements Tadao, la mise en place du Pass'Culture ou encore la deuxième édition du dispositif Foyer zéro déchet.

Côté évènementiel, 2024 a été une année de travail préparatoire pour les Concertos à vélo, organisés par Lens Tourisme et de la Grande ferme des Iles, co-organisée avec la direction de la Transition écologique. La direction a aussi accompagné les associations Coach Sport Santé et Polonia France Sport dans leurs évènements sportifs.

• Développement du tourisme

Participation à la création de Lens tourisme, l'office de tourisme à l'échelle des Communautés d'agglomération Hénin-Carvin et de Lens-Liévin. Celui-ci a pour objectif de faire de territoire une véritable destination touristique entre Lille et Paris, d'accompagner les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie et de développer l'offre de services.

• Une production éditoriale dans la ligne du PTE

Cette année encore, la direction de la communication et du tourisme a poursuivi son travail éditorial consistant à rendre compte du Projet du Territoire écologique. À travers le Diversité et les prints spéciaux, elle a assuré la diffusion régulière d'informations auprès des habitants et des partenaires, en valorisant les actions menées et les résultats obtenus. Ces supports ont contribué à renforcer la lisibilité des politiques publiques engagées et à assurer une cohérence dans la communication autour des priorités du territoire. Ils participent ainsi à la transparence de l'action publique et à la promotion du Projet de Territoire écologique auprès de l'ensemble des publics.

- **Gratuité : une campagne de communication en fil rouge**

En 2024, la campagne de communication autour de la gratuité des transports a constitué le fil rouge de l'action de la direction de la communication et du tourisme. Déclinée tout au long de l'année sur différents supports elle a permis d'accompagner la mise en œuvre de cette mesure structurante pour le quotidien des habitants. Au-delà de l'information pratique, la campagne a contribué à valoriser les ambitions de l'Agglo en matière de mobilité durable, d'égalité d'accès aux services publics et d'attractivité du territoire. Elle s'est inscrite comme un axe central de la communication institutionnelle, fédérant l'ensemble des messages adressés aux publics en 2024.

- **Un site internet entièrement repensé**

En 2024, la direction de la communication et du tourisme a mené une réflexion approfondie sur la refonte du site internet de l'Agglo Hénin-Carvin. Cette démarche, pilotée en concertation avec l'ensemble des services, a eu pour objectif d'adapter l'outil numérique aux attentes actuelles des usagers et aux exigences d'accessibilité, de transparence, de protection des données personnelles et de modernisation de l'action publique. L'année a été consacrée à l'analyse des besoins, à la définition de l'architecture fonctionnelle et à la conception des nouveaux parcours utilisateurs. Cette phase préparatoire pose les bases d'un site plus ergonomique, plus inclusif, plus sécurisé et mieux adapté aux usages numériques, qui constituera à terme un levier central de la communication et du service aux habitants.



Les réseaux de l'Agglo

27 460

interactions

12 914

followers Facebook (+ 1 277 en 2024)

10 136

partages

120 581

visites sur la page Facebook

Le site de l'Agglo en chiffres

281 165

personnes ont consulté l'un des contenus de la page de l'Agglo Hénin-Carvin

11 444

téléchargements

Top 5

des pages les plus consultées

- 1 Collecte des végétaux
- 2 Collecte des déchets
- 3 Pass'Sport
- 4 Déchèteries
- 5 Planning de collecte des déchets



EXÉCUTIF ET BUREAU COMMUNAUTAIRE

LES 14 VICE-PRÉSIDENTS DE L'EXÉCUTIF

LE PRÉSIDENT



Christophe PILCH
Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE (18 membres)

Le Président,
les 14 Vice-Présidents
et 3 membres élus :



Steeve BRIOIS
Maire d'Hénin-Beaumont



Tony FRANCONVILLE
Maire de Dourges



Valérie BIEGALSKI
Maire de Noyelles-Godault



Fabienne DUPUIS
1^{ère} Vice-Présidente déléguée
aux Ressources humaines et
à l'égalité Femmes-Hommes
Maire d'Oignies



Philippe KEMEL
4^e Vice-Président délégué
à la Politique de la Ville et
à la participation citoyenne
Maire de Carvin



Edith BLEUZET
7^e Vice-Présidente déléguée
à la Culture et au
rayonnement touristique
Maire de Courcelles-lès-Lens



Jean-Marie MONCHY
10^e Vice-Président délégué
au Service public de l'eau
Maire de Bois-Bernard



Didier BONNET
13^e Vice-Président délégué
à la prévention de la délinquance
et à la lutte contre les discriminations
Adjoint au maire de Rouvroy



Christian MUSIAL
2^e Vice-Président délégué
à la Transition écologique
Maire de Leforest



Valérie PETIT
5^e Vice-Présidente
déléguée au Sport
Maire d'Evin-Malmaison



Daniel MACIEJASZ
8^e Vice-Président délégué
à l'Administration générale
et à la mutualisation
Maire de Libercourt



Gérard BIZET
11^e Vice-Président délégué
à la Réduction et à la valorisation
des déchets
Adjoint au maire de Noyelles-Godault



François THÉRET
14^e Vice-Président délégué
à l'Emploi et au développement
économique
Adjoint au maire de Courrières



Valérie CUVILLIER
3^e Vice-Présidente déléguée aux
Grands projets communautaires
Maire de Rouvroy



Marcello DELLA FRANCA
6^e Vice-Président délégué à
l'Aménagement du territoire
et à la rénovation de l'habitat
Maire de Montigny-en-Gohelle



Bernard CZERWINSKI
9^e Vice-Président délégué
à la Santé et à l'accès au soin
Maire de Drocourt



Régis DELATTRE
12^e Vice-Président délégué
aux Finances
Adjoint au maire de Carvin

Communauté d'Agglomération

Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

242, boulevard Albert Schweitzer
BP 129 - 62253 Hénin-Beaumont CEDEX
Tél : 03 21 79 13 79
www.agglo-henincarvin.fr



Aquaterra

1573, boulevard des Frères Leterme
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 79 74 94



Le Métaphone®

Rue Alain Bashung - 62590 Oignies
Tél : 03 21 08 08 00
www.9-9bis.com



Centre Technique Communautaire

428, boulevard Édouard Branly
ZI de la Peupleraie - 62110 Hénin-Beaumont
Tél : 0 800 313 249 (N° vert / Service & appel gratuits)

Fourrière

Rue Albert Carré - 62119 Dourges
Tél : 03 21 75 37 95

ILTV

Rue du Tordoir - 62590 Oignies
Tél : 03 21 74 03 47
www.iltv.fr



Pépinière d'entreprises de La Tuilerie

Zone de la Tuilerie - 102ter rue Lazare Carnot
62790 Leforest
Tél : 03 61 57 05 20

Syndicats mixtes

SYMEVAD



SYndicat Mixte d'Élimination et de VALorisation des Déchets
60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014 - 62141 Évin-Malmaison CEDEX
Tél : 03 21 74 35 99
www.symevad.org

Artois Mobilités



Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle
39, rue du 14 juillet - CS 70 173 - 62303 Lens CEDEX
Tél : 0800 409 209
www.smt-artois-gohelle.fr

SCOT Lens-Liévin-Hénin-Carvin



Schéma de Cohérence Territoriale
242, boulevard Albert Schweitzer - BP 156
62253 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 43 59 51
www.scot-llhc.fr

Les 14 communes

Bois-Bernard

Maire : Jean-Marie MONCHY
Hôtel de Ville
Place de la Mairie - 62320 Bois-Bernard
Tél : 03 91 83 07 00
www.bois-bernard.fr



Carvin

Maire : Philippe KEMEL
Hôtel de Ville
1, rue Thibaut - 62220 Carvin
Tél : 03 21 74 76 00
www.carvin.fr



Courrières

Maire : Christophe PILCH
Hôtel de Ville
2, place Jean Tailleux - 62710 Courrières
Tél : 03 21 74 80 20
www.courrieres.fr



Courcelles-lès-Lens

Maire : Edith BLEUZET
Hôtel de Ville
1, rue des Poilus
62970 Courcelles-lès-Lens
Tél : 03 61 19 74 00
www.courcelles-les-lens.fr



Dourges

Maire : Tony FRANCONVILLE
Hôtel de Ville
18, rue Léon Gambetta
62219 Dourges
Tél : 03 21 69 87 00
www.dourges.fr



Drocourt

Maire : Bernard CZERWINSKI
Hôtel de Ville
49, route d'Arras - 62320 Drocourt
Tél : 03 21 13 99 20
www.mairie-drocourt.fr



Évin-Malmaison

Maire : Valérie PETIT
Hôtel de Ville
Rue Emile Basly
62141 Évin-Malmaison
Tél : 03 21 77 84 99
www.evin-malmaison.fr



Hénin-Beaumont

Maire : Steeve BRIOIS
Hôtel de Ville
1, place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 74 87 00
www.mairie-heninbeaumont.fr



Leforest

Maire : Christian MUSIAL
Hôtel de Ville
Place Salengro - 62790 Leforest
Tél : 03 91 83 06 20
www.villedeforest.fr



Libercourt

Maire : Daniel MACIEJASZ
Hôtel de Ville
1, place de l'Hôtel de Ville
62820 Libercourt
Tél : 03 21 08 10 50
www.libercourt.fr



Montigny-en-Gohelle

Maire : Marcello DELLA FRANCA
Hôtel de Ville
14, rue Uriane Sorriaux
62640 Montigny-en-Gohelle
Tél : 03 21 79 30 80
www.mairie-montigny.fr



Noyelles-Godault

Maire : Valérie BIEGALSKI
Hôtel de Ville
38, rue de Verdun
62950 Noyelles-Godault
Tél : 03 21 13 97 77
www.ville-noyelles-godault.fr



Oignies

Maire : Fabienne DUPUIS
Hôtel de Ville
1, place de la IV^e République
62590 Oignies
Tél : 03 21 74 80 50
www.oignies.fr



Rouvroy

Maire : Valérie CUVILLIER
Hôtel de Ville
5, rue de la Mairie - 62320 Rouvroy
Tél : 03 21 74 82 40
www.ville-rouvroy62.fr





242, boulevard Albert Schweitzer
BP 129
62253 - Hénin-Beaumont CEDEX
Tél. : 03 21 79 13 79

www.agglo-henincarvin.fr